

Bulletin Municipal 2013

Commune de SAINT-IGNAT
Puy-de-dôme





**BONNE ANNÉE
2014**

Commune en chiffres

Code postal : 63720

Population : 809 habitants (Chiffre INSEE 2013)

Superficie : 1537 hectares.

LE MOT DU MAIRE



C'est avec un peu d'émotion que j'écris ces quelques lignes.

En effet, cela fait déjà 6 ans que vous me faites confiance, ainsi qu'à l'équipe que je conduis pour diriger la commune.

Aux élections de mars, je serai candidat à ma propre succession, mais l'important est d'avoir œuvré pendant ces années à réaliser des projets améliorant notre quotidien tout en restant dans une fiscalité raisonnable.

Cette année, notre gros chantier a porté sur les travaux de l'école communale et la mise en place des rythmes scolaires.

Merci aux élus qui se sont investis dans ce travail, que ce soit le suivi des travaux ou l'organisation de la rentrée de septembre, et croyez-moi il y a eu énormément de petites choses à penser pour que tout soit prêt le 03 septembre.

Merci aussi aux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) qui ont eu la lourde tâche d'organiser les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), et je peux dire que même si certains éléments sont à améliorer nous sommes dans la bonne moyenne dans cette organisation.

Ce chantier important n'aurait pu se réaliser sans l'aide importante du Conseil Général, celle de l'État ainsi qu'une enveloppe des sénateurs qui à elles trois ont couvert 52% du coût des travaux. Des travaux de voiries ont été réalisés dans plusieurs rues de Saint-Ignat en 2013, le sas de l'église a également été refait.

Pour les années à venir, il y a déjà des projets dans les "cartons", tels que l'aménagement de la place du bourg ainsi qu'une étude complète de la station d'épuration de Villeneuve l'Abbé.

Merci à l'ensemble du conseil où chacun s'est beaucoup investi et a travaillé dans un climat serein ce qui a permis de faire avancer les dossiers.

Merci aussi à tous les acteurs qui participent à la vie de la commune, personnel communal dans leurs différentes fonctions, mais aussi bénévoles tels que nos sapeurs pompiers volontaires qui, avec le regroupement de nos trois communes, interviennent sur un territoire élargi, ainsi que les bibliothécaires de notre médiathèque.

Et je ne voudrais surtout pas oublier le milieu associatif très actif dans les différents domaines, où certaines associations ont 30 années d'existence.

Je terminerai en mon nom personnel, mais aussi au nom de l'équipe municipale, du personnel communal, ainsi que l'équipe du centre communal d'action sociale en vous présentant nos vœux les plus chers pour vous ainsi que vos proches et vos familles pour cette année 2014 qui se présente à nous.

Philippe Cartailleur

CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Philippe Cartailier
Champeyroux

Le maire étant le Président de droit de toutes les commissions.

1^{er} Adjoint

Elie Malval
Champeyroux

- Commission des travaux
- Ouverture des plis et appels d'offres
- Syndicat électrique
- Impôts Directs
- Sécurité

2^e Adjoint

Jean-Claude Seguin
Villeneuve-l'Abbé

- Commission des travaux
- Ouverture des plis et appels d'offres
- Environnement
- SBA
- Rive droite de La Morge
- SIEAP de Basse Limagne
- Impôts Directs

3^e Adjoint

Jean-Pierre Bellan
Tyrande

- École Publique
- Environnement
- EPF-SMAF
- Syndicat Informatique
- Impôts Directs

4^e Adjoint

Marie-Laure Redon
Buxerolles

- Communication
- CCAS
- École Publique
- Bibliothèque
- Urbanisme

François Boileau
Saint-Ignat

- Communication
- CCAS
- DSP
- Syndicat informatique
- Mission locale

Lionel Boulon
Champeyroux

- École Publique
- Environnement
- Sécurité

Jean-Marc Courbet
Champeyroux

- Communauté de Communes
- Commission des travaux
- Ouverture des plis et appels d'offres
- DSP

Corinne Dru
Saint-Ignat

- Communication
- Budget
- Comité des fêtes

Jérôme Duissard
Villeneuve-l'Abbé

- CCAS
- Environnement
- Comité des fêtes
- SIEAP de Basse Limagne

Christophe Duval
Champeyroux

- Budget
- CCAS
- Sécurité

Jean-Paul Hermille
Champeyroux

- CCAS
- Environnement
- Urbanisme

Colette Nouhen
Tyrande

- Communication
- Budget
- DSP
- Impôts Directs
- Sécurité
- École publique

Cécile Perrin
Villeneuve-l'Abbé

- Budget
- École publique
- Collège de Maringues
- CCAS

Permanence des élus

Le maire et un de ses adjoints assurent une permanence à chaque ouverture de la mairie.

UNE ANNÉE DE VIE COMMUNALE À TRAVERS LES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Tout au long de l'année, vous pouvez lire les comptes-rendus de Conseil Municipal publiés en partie sur le quotidien La Montagne et intégralement sur le site Internet de la mairie de Saint Ignat <http://www.saint-ignat.fr> ou encore au panneau d'affichage extérieur de la mairie.

Réunion du Conseil Municipal du 07 décembre 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 7 décembre 2012 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailier.

Absents excusés : Corinne DRU, Marie-Laure REDON, Jérôme DUISARD, Jean-Marc COURBET,

PARTICIPATION POUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DES AGENTS

Sont éligibles à cette participation les contrats et règlements en matière de santé ou de prévoyance remplissant la condition de solidarité entre les bénéficiaires, actifs ou retraités, attestée par la délivrance d'un label dans les conditions prévues ou vérifiées dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence.

Les retraités bénéficient indirectement du dispositif compte-tenu de la solidarité inter-générationnelle, mais sans participation employeur.

Article 2 : Monsieur le Maire propose à l'assemblée de participer au financement de la protection sociale complémentaire des agents de la façon suivante :

1) Participation dans le domaine de la santé par le biais de contrats labellisés :

Agents concernés : Fonctionnaires, stagiaires et titulaires, agents non titulaires de droit public, agents non titulaires de droit privé.

Montant de la participation : Le montant mensuel de la participation est fixé à 9,00 €.

Modalités de versement : La participation de l'employeur sera inscrite sur le bulletin de paie de chaque agent.

2) Participation dans le domaine de la prévoyance :

Type de contrat : La participation sera réservée aux agents qui auront adhéré à un contrat labellisé.

Agents concernés : Fonctionnaires, stagiaires et titulaires, agents non titulaires de droit public, agents non titulaires de droit privé.

Montant de la participation : Le montant mensuel de la participation est fixé à 6,00 €.

Modalités de versement : La participation de l'employeur sera inscrite sur le bulletin de paie de chaque agent. Dans tous les cas, le montant de la participation ne peut excéder le montant total de la cotisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Décide de participer financièrement à la protection sociale complémentaire des agents selon les modalités exposées ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2013,

Autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.
Les crédits nécessaires à cette proposition seront inscrits au budget.

AVENANT N° 3 AU TRAITÉ D'AFFERMAGE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prolonger le contrat de délégation du service public d'assainissement collectif de la commune de Saint-Ignat portant son échéance au 28 février 2014, ceci pour le motif suivant :

Continuité du service public.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°3 de prolongation du contrat de délégation du service public d'assainissement collectif de 12 mois portant son échéance au 28 février 2014.

CHANGEMENT DE LIMITE DE PROPRIÉTÉ : BEAULIEU « LA CÔTE ROUGE »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la proposition d'échange entre la commune de Saint-Ignat et les propriétaires des parcelles YL 18 et YL 19 situées au lieu dit « Beaulieu » sur le village de la Côte Rouge d'un terrain faisant partie du domaine public, il est nécessaire de déclasser ce terrain.

Considérant le projet de déclassement de la voie sis au lieu dit « Beaulieu » sur le village de la Côte Rouge.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise le Maire à lancer une enquête publique relative au projet de déclassement de la voie communale située au lieu dit « Beaulieu » sur le village de la Côte Rouge,

Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ÈRE CLASSE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'Adjoint Technique de 1ère classe, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} janvier 2013 :

Filière : Technique

Cadre d'emplois : Adjoints Techniques Territoriaux

Grade : Adjoint Technique de 2^{ème} classe

- ancien effectif : 05 nouvel effectif : 04

Grade : Adjoint Technique de 1ère classe

- ancien effectif : 00 nouvel effectif : 01

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi d'Adjoint Technique de 1ère classe seront inscrits au budget.

CRÉATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi de Rédacteur, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} Janvier 2013 :

Filière : Administrative

Cadre d'emplois : Adjoint Administratifs Territoriaux

Grade : Adjoint Administratif de 1^{ère} classe

- ancien effectif : 01 nouvel effectif : 00

Cadre d'emplois : Rédacteurs Territoriaux

Grade : Rédacteur

- ancien effectif : 00 nouvel effectif : 01

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi de rédacteur seront inscrits au budget

ADHÉSION AU SERVICE INFORMATIQUE DU CGFPT 63

Monsieur François BOILEAU, n'ayant pu participer à la dernière réunion du Syndicat Informatique, le quorum des participants n'étant pas atteint, informe le Conseil Municipal de l'adhésion du SMGICLL au service informatique du Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2013.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que, suite à la dissolution du S.M.G.I.C.L.L. au 31 décembre 2012, et afin que le service maintenance informatique ne s'interrompe pas, il y aurait lieu de signer une convention avec le CGFPT 63 pour adhérer à son service informatique, sachant que les personnels du SMGICLL seront recrutés par le CGFPT 63, par voie de mutation, le 1^{er} janvier 2013.

AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX : PROGRAMME DE VOIRIE 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de conclure l'avenant n° 1 d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise EUROVIA dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de Travaux de voirie 2012.

Marché initial de 89 672,75 € Hors Taxes

Avenant n° 1 : Montant 11 814,75 € Hors Taxes

Nouveau montant du marché : 121 379,05 € T.T.C

DÉCISION MODIFICATIVE N° 02/2012 DU BUDGET DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2012 :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61523 : Entretien de voies et réseaux	1 500,00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 500,00 €	
D 73925: Fonds péréquation recettes fiscales		1 500,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		1 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la décision modificative.

RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES POUR POURVOIR AU REMPLACEMENT TEMPORAIRE D'UN FONCTIONNAIRE OU AGENT NON TITULAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le recrutement d'agents non titulaires pour pourvoir au remplacement temporaire d'un fonctionnaire ou agent non titulaire exerçant leur fonction à temps complet ou partiel ou indisponible.

QUESTIONS DIVERSES

- Subvention pour les travaux de restructuration de l'école

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la demande de subvention dans le cadre du FIC (Fonds d'Intervention Communal) la commune bénéficiera d'une enveloppe complémentaire de 55 180,00 €.

- Travaux Eglise

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de l'Association Diocésaine de Clermont renouvelant la demande faite par Madame Michèle BOROT, membre de l'équipe d'animation paroissiale, concernant l'aménagement du sas de l'église.

Les travaux faciliteraient l'accès aux services funèbres lors des obsèques dans notre commune.

Monsieur le Maire propose de nommer une commission pour étudier ce dossier : Messieurs Jean-Claude SEGUIN, Jean-Pierre BELLAN et Jean-Paul HERMILLE sont désignés pour instruire ce dossier et prendre contact avec les membres de l'Association Diocésaine de Clermont.

- Appartement situé à Champeyroux

L'actuel locataire de l'appartement T2 ayant donné son préavis, l'appartement se libérera au 1^{er} mars 2013.

Des travaux de réfection sont à prévoir. Dès que l'état des lieux sera fait, les employés communaux pourront effectuer la remise à neuf de cette location et de la cage d'escalier.

- Départ en retraite

Madame Madeleine BIMBARD ayant fait valoir ses droits à retraite à compter du 1^{er} février 2013, un pot de départ sera organisé par la Municipalité.

- Terrain de Maringues

L'acheteur a confirmé son intention d'acquérir 1 500 m² au prix de 30 000,00 €. La commune peut rabaisser son prix de 12,50 % ce qui porterait le prix de vente à 26 250,00 €.

Le preneur devant contacter sa banque, il ne donnera réponse qu'en début d'année 2013.

En cas de division du terrain, il faut envisager de faire borner cette parcelle.

- Club de l'Amitié

L'actuelle présidente a fait part de sa décision de démissionner de son poste. Aucun membre du Club de l'Amitié n'a émis le souhait de lui succéder.

- Manifestation Intervillages

Le 21 juillet 2013 aura lieu une manifestation inter-villages regroupant : Surat, Saint-Laure, Les Martres sur Morge et Saint-Ignat.

Le 17 janvier prochain aura lieu une réunion d'information qui pourrait permettre de créer une association pour donner vie à ce projet d'animations s'adressant à l'ensemble des populations du territoire.

Réunion du Conseil Municipal du 13 janvier 2013

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 25 janvier 2013 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailier.

Absent excusé : Jérôme Duissard

EPF-SMAF : NOUVELLES ADHÉSIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord aux adhésions de la Communauté de communes du Pays de Cayre Pradelles (43) et du syndicat mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon à l'Etablissement Public Foncier.

COMPTABLE DU TRÉSOR : INDEMNITÉ DE CONSEIL 2012

Monsieur le Trésorier Municipal d'Ennezat vient d'adresser le décompte de son indemnité de conseil due au titre de l'année 2012 qui s'élève à 385,66 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement de cette indemnité.

PARTICIPATION DES COMMUNES AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE AU PRORATA TEMPORIS

Monsieur le Maire précise que certains enfants ne résidant pas sur la commune sont inscrits en cours d'année scolaire, d'où la possibilité de calculer la participation des communes au fonctionnement de l'école au prorata temporis.

L'année scolaire se divisant en trois trimestres. Le mode de calcul se fera en fonction des trimestres, comme suit :

1^{er} trimestre de septembre à décembre : 40 %,

2^{ème} trimestre de janvier à mars : 30 %,

3^{ème} trimestre d'avril à juin : 30 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de proratiser les frais de fonctionnement versés par les communes.

STATIONNEMENT DE TAXI

M. Lévêque, gérant de la SARL Maringoise (Ambulances), a adressé un courrier dans lequel il demande une autorisation de stationnement de taxi.

Le Conseil a émis un avis favorable.

QUESTIONS DIVERSES :

- La cuisinière de la salle des fêtes de Champeyroux ayant une panne jugée trop importante pour être réparée va être remplacée. Le devis de l'Entreprise MB Elec a été accepté.

- Madeleine Bimbar, employée communale à l'école, est à la retraite à compter du 1^{er} février. Son pot de départ aura lieu vendredi 15 février.

Vanessa Seguin a été embauchée en contrat à durée déterminée

pour renforcer l'équipe existante.

- Un des appartements au-dessus de l'école va être libéré au 1^{er} mars. Les employés communaux effectueront des travaux de rafraîchissement avant sa nouvelle location.

- Une rencontre avec le Comité paroissial et le Père Terriac aura lieu afin de proposer un aménagement de l'entrée de l'église. La réalisation d'un sas est envisagée afin de faciliter le service funéraire.

- Suite au dépôt de permis de construire d'un champ éolien par la société Volkswind, le Préfet demande, par arrêté, un diagnostic archéologique.

Il sera réalisé par l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

- Les élus communautaires se sont réunis jeudi 17 janvier sous l'impulsion de M. Adenot, adjoint à l'urbanisme à la mairie de Clermont Ferrand, pour évoquer l'adhésion de notre Communauté de communes au « Pôle Métropolitain », à l'échelle du Grand Clermont initié par les collectivités de Clermont-Co, Riom-Co et Vichy Val d'Allier.

- Les maires dont les écoles sont rattachées à la circonscription Clermont Terres Noires se réuniront jeudi 31 janvier afin de se voir exposer par Mme l'Inspectrice de l'éducation nationale, les différentes modalités de passage à la semaine de 4 jours et demi.

Les communes qui ne souhaitent pas appliquer cette réforme dans 8 mois ont jusqu'au 31 mars 2013 pour demander au directeur académique des services de l'éducation nationale le report de la réforme à l'année scolaire 2014-2015.

Des discussions sont en cours au sein de la Communauté de Communes. Cependant, une certaine harmonisation des rythmes scolaires sur l'ensemble du territoire est souhaitable.

- Une rencontre entre les villages des Martres sur Morge, Saint Ignat, Saint Laure et Surat aura lieu pour la première fois cet été. Des équipes au sein de chaque village seront constituées et s'affronteront dans une ambiance amicale.

Afin d'organiser l'évènement, une association, nommée « Inter Vil'limagne, a été créée. Caroline Labbe de Surat a été élue présidente.

Les Mairies concernées accorderont chacune 100 € de subvention pour participer au financement de l'opération. Une demande d'aide du Conseil Général, Dotation d'Animation Locale décentralisée (DALD), sera également adressée.

- La dissolution du Club de l'Amitié a été officiellement proclamée. Son Assemblée générale a décidé de partager son reste de patrimoine entre diverses associations (Téléthon, Ligue contre le cancer, ACTE, APE de l'école de Champeyroux et CCAS de la commune). Nous remercions l'ensemble des membres du Club pour ce généreux don.

- Les travaux d'assainissement du village de Saint Ignat sont en voie d'achèvement. Nous sommes en attente du passage du consuel électrique pour la mise sous tension de la station.

Les roseaux seront plantés au printemps.

- À l'école, les travaux du gros œuvre avancent rapidement : terrassement et fondations réalisés, dalle devant accueillir le nouveau bâtiment coulée, construction des murs en briques en cours.

Les fondations du préau se feront aux vacances d'hiver.

Réunion du Conseil Municipal du 08 mars 2013

Taux des taxes inchangés

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 8 mars 2013 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailier.

Absents excusés : Mme Colette Nouhen, M. Duval Christophe, M. Hermille Jean-Paul

RYTHMES SCOLAIRES

A la rentrée de septembre 2013, la semaine de classe passera à 4 jours et demi.

Les enfants auront donc école le mercredi matin.

Les horaires seront les suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

- garderie (horaires inchangés) : de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30

- classe : de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45

- TAP (Temps d'Activités Périscolaires ; gratuites et non obligatoires) : de 15h45 à 16h30.

Mercredi :

- garderie : de 7h30 à 8h40

- classe : de 8h50 à 11h50

(Cet horaire, différent des autres jours, s'explique par un départ en bus, à 12h, des enfants dont les familles le souhaitent, vers le Centre de Loisirs de Saint Laure où ils prendront leur repas.) Un questionnaire destiné aux familles a été distribué lundi 11 mars pour connaître leur organisation à la rentrée.

Après en avoir délibéré, l'ensemble des membres du Conseil a donné un avis favorable à cette organisation de la semaine scolaire.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions aux associations restent dans l'ensemble inchangées.

(Le Club de l'Amitié a été dissous donc ne recevra pas de subvention, une nouvelle association Intervil'Limagne (rencontre inter villages) recevra 100 €)

D'autre part, une association a demandé le versement d'une subvention exceptionnelle en raison d'un évènement particulier. Il s'agit des Compagnons du four de Champeyroux qui célèbrent en 2013 leurs 30 années d'existence.

Cette demande a été jugée totalement recevable par l'ensemble des conseillers. Les Compagnons du four de Champeyroux recevront donc, pour l'année 2013, une subvention exceptionnelle de 500 € en plus des 200 € habituels.

VOTE DES TAUX DES TAXES 2013

Les Conseillers se sont prononcés sur les taux d'imposition 2013 qui resteront inchangés par rapport à l'année précédente soit 6,41 % pour la taxe d'habitation, 12,12 % pour le foncier bâti et 64,27 % pour le foncier non bâti.

SALLE DE CHAMPEYROUX : CORRECTION ACOUSTIQUE

En raison d'un plafond relativement bas, les sons se répercutent dans la salle et rendent l'acoustique problématique.

Pour cette raison, M. Malval a demandé 3 devis auprès d'entreprises spécialisées.

Celui de l'entreprise, Traitement et Correction acoustique, le moins disant, a été retenu pour un montant de 1746,20 € HT.

Les travaux consistent en la pose de cassettes absorbantes sur le plafond et en périphérie.

TYRANDE : AIRE DE JEUX

Un jeu (cabane, toboggan, mur d'escalade) va être acheté et implanté sur la place du Four à Tyrande.

SEMERAP : AVENANT BALAYAGE

Un 1er avenant avait été pris pour le lotissement du Château à Tyrande.

Le Conseil a voté un 2^e avenant, de 80 € HT, pour le balayage de la rue du Moulin à Champeyroux qui vient d'être rénovée.

APPARTEMENTS DE L'ÉCOLE : LOYERS

Les 2 appartements situés au-dessus de l'école vont changer de locataires.

Des travaux de rénovation sont réalisés par les employés communaux : papiers peints, peintures, sols, isolation d'une cloison...

Par conséquent, une hausse de 6 % du montant des loyers a été votée.

QUESTIONS DIVERSES

- L'ensemble du Conseil a émis un avis favorable pour l'envoi d'un courrier au Conseil Général pour l'étude d'un projet d'ouverture d'un collège à Ennezat.

- D'autre part, un 2^e courrier va être adressé au Conseil général, pour soutenir la démarche de M. Faure Bernard, Maire de Maringues, qui dénonce des soucis de sécurité aux abords du Collège de Maringues. En effet, des places de stationnement pour les bus de ramassage scolaire insuffisantes, cumulées aux véhicules des parents d'élèves parfois mal garés rendent la sortie des classes dangereuses.

- Le Bureau du Conseil Communautaire s'est prononcé sur le nombre d'élus siégeant à partir de 2014 au Conseil Communautaire. Le nombre total de conseillers communautaires passerait à 33, la commune de Saint Ignat conserverait 2 élus.

- Des peupliers ont été commandés afin de remplacer ceux qui le nécessitent au sein des plantations de Villeneuve-l'Abbé et Buxerolles.

- Un rendez-vous a été fixé, mercredi 13 mars, entre les membres de la commission, le Père Terriac et Mme Borot, Présidente du Comité paroissial, afin de travailler sur le projet de sas à l'entrée de l'église.

- Les travaux à l'école respectent le planning prévisionnel :

Dans le nouveau bâtiment :

- les murs sont terminés,

- les fondations du préau sont coulées,

- la toiture : charpente, couverture et zinc seront terminés à la publication du compte-rendu,

- les menuiseries extérieures : semaine 11,

- les placo : semaine 12 (+ passage des gaines électriques).

Dans le bâtiment existant :

- réalisation des jonctions pour passer les gaines électriques,
 - préparation des adductions d'eau,
 - condamnation de la porte du fond.
 - Deux des employés communaux vont suivre des formations courant mars :
 - M. Grand Sylvain : CACES : Engins de chantier (R372 Catégorie 4 - Tracto pelle/Pelleteuse) : formation permettant de valider et de renforcer les compétences sur le maniement de ces engins (avec un accent mis sur la sécurité).
 - M. Pouget Charlie : habilitation électrique pour personnel non électricien : formation permettant d'apporter les connaissances suffisantes afin d'avoir accès aux installations électriques pour y réaliser des manœuvres, des opérations spécifiques, des remplacements.
 - Le nettoyage de printemps aura lieu samedi 30 mars. Le rendez-vous est fixé à 9h à la salle des fêtes de Villeneuve-l'Abbé où une collation attendra les volontaires.
 - Un appel est adressé aux lecteurs de la commune. Vous avez, à Saint Ignat à l'arrière de la mairie, une médiathèque qui propose désormais un choix important de livres (le catalogue en ligne est disponible sur le site Internet de la Communauté de communes Limagne d'Ennezat). L'inscription est gratuite et permet l'emprunt dans les 13 médiathèques de la Communauté de communes. Venez nombreux, les bénévoles vous adresseront le meilleur accueil.
- Les horaires d'ouverture sont les suivants :
- Mercredi de 17h à 19h et Vendredi de 16h30 à 18h30.

Réunion du Conseil Municipal du 05 avril 2013

Vote des Budgets 2013

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 5 avril 2013 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailleur.

Absent excusé : Corinne Dru

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 :

A l'unanimité, le Conseil municipal a approuvé les comptes administratifs de la commune après que le Maire se soit retiré. La réalisation de l'exercice 2012 du budget communal fait apparaître, en fonctionnement, des dépenses s'élevant à 721 333,54 € et des recettes à 736 316,04 (soit un excédent de 14 982, 50 €) ; en investissement, des dépenses s'élevant à 254 326,64 € et les recettes à 92 351 € (soit un déficit de 161 975,64 €, qui s'explique par des subventions en attente pour 2013).

La réalisation de l'exercice 2012 du budget assainissement fait apparaître, en exploitation, des dépenses s'élevant à 34 912,98 € et des recettes à 281 117,50 € (soit un excédent de 246 204,52 €) ; en investissement, des dépenses s'élevant à 563 943,34 € et des recettes à 475 836,79 € (soit un déficit

de 88 106,55€).

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2012 :

Le Compte de gestion fourni par la perception étant conforme au compte administratif de la Mairie, il est approuvé à l'unanimité.

VOTE DES BUDGETS 2013 : ASSAINISSEMENT ET COMMUNE

Le budget a été examiné poste par poste, conduisant à un vote favorable unanime des membres présents.

Le budget communal est équilibré en fonctionnement à 1 371 048 € et en investissement à 1 045 222 €.

Le budget assainissement est équilibré en exploitation à 161 628 € et en investissement à 855 020 €.

DÉCLASSEMENT D'UN TERRAIN DE LA VOIE COMMUNALE : ENQUÊTE PUBLIQUE

Par délibération en date du 07 décembre 2012, le Conseil Municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable au projet de déclassement de l'annexe de la rue de Beaulieu au village de la « Côte Rouge », cadastrée YL 140 d'une superficie de 193,00 m², en vue de l'échanger avec les propriétaires de la parcelle cadastrée YL 139 de même surface.

L'enquête publique s'est déroulée du 11 février 2013 au 26 février 2013 inclu aux heures d'ouverture de la mairie.

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de déclasser l'annexe de la rue de Beaulieu, en vue de son échange avec les propriétaires de la parcelle cadastrée YL 139 de même surface.

PERSONNEL : PROLONGATION CONTRAT CUI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, que la commune a décidé de créer un Contrat Unique d'Insertion - CAE, à compter du 1er mai 2012 pour l'aide à l'entretien des espaces verts: plantation, tonte, peinture ...

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le renouvellement, à compter du 1er mai 2013, du « Contrat Unique d'Insertion - C.A.E. » pour une période de six mois.

TRAVAUX DE VOIRIE 2013

Des travaux de voiries sont prévus en 2013 au village de Saint Ignat.

- Rue du Couvent : le devis de l'Entreprise Eurovia, le moins disant, a été retenu à l'unanimité pour un montant de 22 241, 25 € HT.

Ces travaux comprennent : décaissage, terrassement, bordures de trottoir, enrobé entrées de propriétés, apport de grave, tri-couches.

- Impasse des Vergers : le devis de l'Entreprise Eurovia, le moins disant, a été retenu à l'unanimité pour un montant de 15 194 € HT

Ces travaux comprennent : décaissage, rattrapage, enrobé entrées de propriétés, mise à niveau des regards, tricouches.

- Rue des Paquiers : le devis de l'Entreprise Guittard, le moins disant, a été retenu à l'unanimité pour un montant de 25 767, 50 € HT.

Ces travaux comprennent : décaissage, bordures de trottoir du côté des maisons, branchement/reprise, enrobé.

- Rue des Douves : le devis de l'Entreprise Guittard, le moins disant, a été retenu à l'unanimité pour un montant de 25 542 € HT.

Ces travaux comprennent : décaissage, apport de marchandises, bordures de trottoir, entrées en enrobé, patte d'oie (route de Surat) en enrobé, tricouches.

Ces travaux auront lieu en mai.

Des devis ont également été demandés pour la remise en état d'un chemin à la Côte Rouge (en limite des communes de Maringues et Saint Ignat) et au nord de Buxerolles (devant un champ souvent inondé en raison de la pente du chemin).

Le devis de l'entreprise Charrin a été retenu pour un montant de 4 910 €.

Il comprend : mise en forme au compacteur, apport de gravier (Semonsat), recompactage.

Les autres chemins qui présentent des trous seront remis en état par les employés communaux.

SBA : DÉSIGNATION DE RÉFÉRENTS TECHNIQUES

Le SBA met actuellement en place un programme local de prévention des déchets dont le but est de diminuer les quantités d'ordures ménagères.

Dans le contexte, et comme le prévoit la loi Grenelle II, la facture des ordures devra intégrer d'ici 2015, une part variable incitative prenant en compte la nature et le volume d'enlèvements des déchets.

Pour veiller au bon déroulement de ce dispositif, 2 référents techniques ont été désignés pour la commune de Saint Ignat : M. Pouget Charlie (garde champêtre) et M. Seguin Jean-Claude (adjoint au maire).

QUESTIONS DIVERSES :

- Suite à la rencontre entre élus, membre du comité paroissial et le prêtre de la paroisse, 4 devis sont en cours pour la réalisation d'un sas à l'entrée de l'église.

- Les employés communaux sur le terrain vont suivre une formation sur l'utilisation des pesticides. En effet, cette formation devient obligatoire en fin d'année.

- Le terrain dont Saint Ignat est propriétaire sur la commune de Maringues va être mis en vente en deux lots par l'agence « Morterol immobilier ».

- Une réunion sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires aura lieu lundi 15 avril. Les élus et le personnel communal

qui travaille à l'école vont définir le contenu des activités qui seront proposées lors des TAP (temps d'activités périscolaires) de 15h45 à 16h30 à partir de septembre 2013.

- L'entreprise Securit Jeu spécialisée dans le respect des normes de sécurité, vérifiera les jeux installés à Villeneuve l'Abbé, Champeyroux et prochainement à Tyrande.

- Avancement des travaux à l'école :

- les Placo seront terminés semaine 15

- l'électricité suit le même avancement

- le plombier et les carreleurs interviendront semaine 16

- les façadiers crépiront le pignon du préau qui sera monté durant les vacances de printemps.

Réunion du Conseil Municipal du 24 mai 2013

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 24 mai 2013 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailier.

Absents excusés : Corinne Dru, Jérôme Duissard, Elie Malval

TRAVAUX SAS DE L'ÉGLISE : CHOIX DE L'ENTREPRISE:

Le devis de l'entreprise « Aurel menuiserie », proposant des menuiseries en bois et étant le moins disant, a été retenu pour un montant de 3 680 € HT.

Ce montant comprend la dépose de l'ancienne entrée, la pose du sas ainsi que sa teinte.

ECOLE PUBLIQUE : ACHAT D'UN TABLEAU NUMÉRIQUE ET RYTHMES SCOLAIRES

• Tableau numérique :

En considérant le rapport qualité prix, le devis de l'entreprise « Limagne informatique » a été retenu pour l'achat d'un 2^{ème} tableau blanc informatique (avec vidéo projecteur et enceintes) pour l'école de Champeyroux.

Ce devis comprend le démontage et le remontage dans une nouvelle classe du 1^{er}, l'achat et l'installation du 2^{ème} et la mise en service des 2, ceci pour un montant de 2 690 € HT.

• Rythmes scolaires :

Finalement la sortie des classes se fera à midi le mercredi comme les autres jours de la semaine, le bus emmenant les enfants au centre de loisirs passant à 12h05.

Les inscriptions au centre de loisirs se feront mi-août. Le directeur invite les personnes intéressées à consulter le site Internet de la Communauté de communes Limagne d'Ennezat :

<http://www.ennezat-communaute.fr/services-intercommunaux/enfance-jeunesse>

La discussion sur une éventuelle garderie le mercredi jusqu'à 12h30 maximum n'est pas close.

RENOUVELLEMENT CONVENTION ATESAT 2013

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement de la convention portant sur l'Assistance Technique fournie par les services de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) pour l'année 2013. Elle concerne différentes aides apportées à la commune par les services de la DDT du Puy de Dôme. La rémunération de cette prestation s'élève à 319,29 €.

ORGANISATION DU DÉMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE SAMEDI 6 JUILLET

Samedi 6 juillet, le personnel communal et les élus se réuniront à l'école de Champeyroux à 8h pour procéder à son déménagement en vue de l'installation dans les nouveaux locaux pour la rentrée de septembre 2013.

ECLAIRAGE PUBLIC : POSE DE CANDÉLABRES

7 candélabres vont être installés sur la commune avec le concours du SIEG :

- 4 : rue des Côtes du Moulin à Champeyroux
- 2 : impasse du champ Ferrand à Champeyroux
- 1 : rue de Beaulieu à Buxerolles

L'entreprise Forclum réalise en ce moment la mise aux normes du réseau d'éclairage public afin qu'il soit possible de procéder à une coupure nocturne à partir de cet été.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, de retenir un nombre de sièges total pour l'effectif du Conseil de la Communauté de communes Limagne d'Ennezat égal à 33 et de fixer leur répartition entre les communes membres comme proposé. La commune de Saint Ignat conservera 2 sièges.

QUESTIONS DIVERSES :

- Après en avoir délibéré, le loyer du 2^{ème} logement communal situé au-dessus de l'école est fixé à 354 € par mois. La nouvelle locataire emménagera début juin.
 - Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal approuvent l'adhésion de la Communauté de commune du Pays de Saint Eloy au SIEG du Puy de Dôme pour le transfert de la compétence Eclairage Public.
 - Avenants aux travaux de l'école :
 - > Avenant n°1 de GD Construction pour la séparation des deux cours :
 - fouille en rigole pour création seuil et ancrage poteaux portail,
 - béton pour semelle,
 - clôture hauteur 1,25 m sur plaque de 0,25 m de hauteur,
 - portail,
- pour un montant total de 3 134,12 € HT.

> Avenant n°1 de l'entreprise Pol Agret pour le changement de deux fenêtres dans la salle de rangement :

- fourniture et pose de châssis aluminium laqué 1400 x 800 HT ouvrants à soufflet,
- dépose des châssis bois existant et évacuation pour un montant 2 730 € HT.
- > Avenant n°1 de l'entreprise MB Elec :
 - prises pour le branchement du TBI
 - allumage tableau
 - luminaire tableau
 - câblage et protection tableau
 - coffret bois

pour un montant total de 951,98 € HT.

L'entreprise MB Elec réalisera également la pose d'alarmes dans les 2 bâtiments de l'école pour un montant de 4 192,31 € HT.

• L'enquête publique concernant le projet de parc éolien sur les communes de Saint André le Coq et Saint Ignat aura lieu du 17 juin au 19 juillet 2013.

Des permanences assurées par le commissaire enquêteur seront tenues en mairie de Saint Ignat les lundis 24 juin et 8 juillet de 14h à 17h.

Le dossier sera déposé en mairie et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux horaires d'ouverture du secrétariat.

• Les travaux de voiries au village de Saint Ignat ont commencé dans deux rues mercredi 22 mai et commenceront dans les deux autres fin mai.

• Les plantations (entrées de bourgs et suspensions) sont terminées. Certains géraniums plantés à Saint Ignat ont souffert de la grêle. Des remplacements devront être effectués.

• Avancement des travaux à l'école :

- plomberie : reste la pose des appareils et les raccordements,
- carrelage terminé,
- peintures avancées,
- faux plafonds en préparation en périphérie.

La réception des travaux aura lieu la 3^{ème} semaine de juin.

• Les équipes de participants pour les Intervillages sont en cours de constitution. La prochaine réunion aura lieu lundi 3 juin à 19h30 au stade de Surat.

Des entraînements à Saint Ignat auront lieu courant juin.

Pour plus d'informations :

<http://intervillimagne.canalblog.com/>.

• Une information concernant le shuntage des fosses septiques (et son délai légal de deux ans) va être distribuée aux habitants du bourg de Saint Ignat.

• Concernant les prochaines élections municipales, pour les communes de moins de 1 000 habitants, 15 conseillers municipaux pourront être élus au scrutin majoritaire avec panachage.

• La commune de Saint Ignat dispose désormais d'un site Internet : <http://www.saint-ignat.fr/>

Réunion du Conseil Municipal du 28 juin 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 28 juin 2013 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailier.

Absents excusés : Colette Nouhen, Jean-Paul Hermille

ÉCOLE PUBLIQUE : TRAVAUX DANS LA COUR

Des travaux vont être réalisés dans la petite cour créée à l'école.

Ils comprennent :

- Décaissement sur 30 cm
- Réglage et compactage
- Fourniture et pose d'un géotextile
- Grave non traitée 0/31,65 sur 25 cm
- Sable type Semonsat sur 5 cm
- Enrobé 0/10 noir sur 5 cm
- Fourniture et pose caniveau et bordures
- Réalisation avaloir
- Terre végétale

Le devis de l'entreprise Eurovia, le moins disant, a été retenu à l'unanimité, pour un montant de 18 166 € HT.

TARIFS CANTINE SCOLAIRE

A l'unanimité, le Conseil accepte la modification du tarif des repas de la cantine scolaire déjà votée par la commune d'Ennezat :

A compter du 1^{er} septembre 2013 :

Tarif enfant : 3,35 € (au lieu de 3,30 €)

Tarif adulte : 5,60 € (au lieu de 5,50 €)

M. le Maire rappelle que les repas sont cuisinés à la cantine d'Ennezat.

SMACL : AVENANT AU CONTRAT D'ASSURANCE

Après étude des différents contrats d'assurance et mise à jour (nouveau bâtiment et matériel informatique à l'école) avec un des agents de la SMACL, la facture va être revue à la baisse en raison du nombre peu important des sinistres à ce jour. Le montant total des cotisations s'élèvera à 6 846 € (au lieu de 10 191 €).

PARTICIPATION COMMUNALE AU SIEG POUR LA POSE DE CANDÉLABRES

Le SIEG finance à hauteur de 50 % la pose des 7 candélabres ou lanternes qui seront installés rue des Côtes du Moulin, impasse du champ Ferrand à Champeyroux et rue de Beaulieu à Buxerolles.

La part communale s'élève donc à 7 501,12 € HT.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Comme convenu en fin d'année 2012, la Municipalité va procéder à une coupure de l'éclairage public nocturne.

Des travaux de réfection du réseau ont été réalisés dernièrement dans cet objectif.

Afin de réaliser des économies d'énergie et dans un souci écologique, l'éclairage sera coupé de 11h30 à 4h30 à partir de la mi-juillet. Il sera maintenu allumé la nuit du samedi au dimanche.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

La cérémonie débutera à 18h30 et sera suivie d'un repas champêtre.

QUESTIONS DIVERSES :

• Le conseil municipal a délibéré pour la création d'une nouvelle rue à Champeyroux qui sera nommée « Impasse du Champ Ferrand ».

• La réception des travaux de construction d'un nouveau bâtiment à l'école de Champeyroux a eu lieu vendredi 21 juin. Quelques réserves ont été émises par les responsables de la commission.

Le bilan des subventions de ces travaux fait apparaître les sommes suivantes :

- DETR : 96 206 €

- Conseil général FIC : 88 800 €

- Conseil général subvention projet exceptionnel : 78 131 €

- Enveloppe sénatoriale : 20 000 €

soit un total de 283 137 €. Le déménagement de l'école (en préparation du départ du préfabriqué et de la rénovation de la partie la plus ancienne de l'école) aura lieu samedi 6 juillet à 8h.

• Un jeu comprenant toboggan, cabane et mur d'escalade a été installé au village de Tyrande ; La commission sécurité passera mardi 2 juillet afin de vérifier l'installation (à cette occasion les jeux de Villeneuve l'Abbé et Champeyroux seront inspectés).

Réunion du Conseil Municipal du 31 juillet 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni mercredi 31 juillet 2013 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailier.

Absents excusés : Colette Nouhen, Cécile Perrin, Marie-Laure Redon, Jean-Pierre Bellan, Lionel Boulon et Jérôme Duissard

PROJET DE FERME ÉOLIENNE SUR LES COMMUNES DE SAINT-IGNAT ET SAINT-ANDRÉ-LE-COQ

La SAS Ferme éolienne des Anciens Marais a déposé des demandes de permis de construire le 05 août 2010 et une demande d'autorisation d'exploiter au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) en date du 29 novembre 2011.

La Préfecture du Puy de Dôme par arrêté en date du 23 mai 2013 a prescrit une enquête publique du lundi 17 juin 2013 au vendredi 19 juillet 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable sur le projet d'implantation et d'exploitation des éoliennes sur les communes de Saint-Ignat et Saint-André-le-Coq.

ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LIMAGNE D'ENNEZAT AU SYNDICAT MIXTE OUVERT « MÉTROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE »

Il s'agit d'un nouvel établissement public constitué par accord entre les communautés d'agglomération Clermont communauté et Vichy Val d'Allier, ainsi que les communautés de communes Issoire Communauté, Limagne Bords d'Allier, Limagne d'Ennezat, Mur ès Allier, Nord Limagne, Riom Communauté, Thiers Communauté et Volvic Sources et Volcans et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Auvergne.

L'objet : Le syndicat mixte vise à renforcer la coopération de plusieurs établissements publics rassemblés autour d'une démarche de construction métropolitaine. Il a pour objet d'animer, de coordonner et de piloter des réflexions stratégiques et des projets d'intérêt métropolitain, qui seront mis en œuvre par les membres du syndicat mixte ou tout autre acteur concerné.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser l'adhésion de la communauté de communes Limagne d'Ennezat au syndicat mixte ouvert « Métropole Clermont Vichy Auvergne ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (3 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions) ne se prononce pas sur l'adhésion de la communauté de commune Limagne d'Ennezat au syndicat mixte ouvert « Métropole Clermont Vichy Auvergne ».

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LIMAGNE D'ENNEZAT

Monsieur le Maire expose que lors de sa séance du 02 juillet 2013, le Conseil de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat a décidé de procéder à la révision de ses statuts. Ces modifications portent sur l'article 3, modifié comme suit :

ARTICLE 3 : SIÈGE

Le siège de la Communauté de Communes est fixé 1, rue Jean Ferrat - 63720 ENNEZAT

Le Bureau et le Conseil de communauté peuvent se réunir dans chacune des communes adhérentes.

Et l'adjonction de l'article 10 :

ARTICLE 10 :

La communauté de communes a la possibilité d'adhérer aux syndicats mixtes et aux structures associatives par simple délibération du Conseil de communauté.

Monsieur le Maire ajoute que chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur ces modifications.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la révision des statuts de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat.

TRAVAUX ECOLE : AVENANT N°1 TRAVAUX EN PLUS ENTREPRISE CHAUVET

Il est nécessaire d'entreprendre les travaux suivants :

Fourniture et pose d'un revêtement de sol plastique par l'entreprise CHAUVET, compris sous couche pour un montant de : 2 751.24 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'accepter les modifications demandées et le surcoût.

TRAVAUX ECOLE : AVENANT N°2 TRAVAUX EN PLUS MB ELEC

Il est nécessaire d'entreprendre les travaux suivants :

Remplacement des alimentations électriques des radiateurs existants, tirage de ligne et raccordement sur disjoncteur existant, par l'entreprise MB ELEC pour un montant de 728,00 € H.T. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'accepter les modifications demandées et le surcoût.

TRAVAUX ECOLE : AVENANT N°1 TRAVAUX EN PLUS ETIC

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le bâtiment extension, il est nécessaire d'entreprendre les travaux suivants :

- Fourniture et pose des cabochons d'habillage des vis saillantes sous bac acier pour un montant de 252,00 € H.T.,

- Fourniture nacelle ou échafaudage pour un montant de 370,00 € H.T.

Ces travaux entraînent une dépense supplémentaire de 622,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'accepter les modifications demandées et le surcoût.

EPF-SMAF : NOUVELLES ADHÉSIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, donne son accord aux adhésions des communes de Besse, Ternant-les-Eaux, Saint Léon, Le Vigeran, Beuzac, Allègre, Lieutades et de la communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier à l'EpF-Smaf.

PERSONNEL COMMUNAL : CRÉATION DE POSTE, RENOUVELLEMENT CONTRATS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Un poste d'Atsem a été créé et pourvu par Mme Semonsut.

Les postes de Mmes De Brito et Monnet ont été renouvelés pour une durée de un an.

QUESTIONS DIVERSES :

Le SIEG finance à hauteur de 50 % la prolongation des réseaux électriques impasse du champ Ferrand à Champeyroux. Il reste à la charge de la commune 1 520 €.

Réunion du Conseil Municipal du 27 septembre 2013

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 27 septembre 2013 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailier.

Absents excusés : Corinne Dru, Jean-Pierre Bellan, Jean-Paul Hermille

STATION DE TRAITEMENT SAINT IGNAT : AVENANT SEMERAP

Il a été pris un avenant au traité d'affermage du service d'assainissement avec la SEMERAP pour la station de type macrophyte du bourg de Saint Ignat.

Cet avenant n°4 définit les missions de la SEMERAP (déjà fermier des autres stations).

Elles concernent les interventions de surveillance et d'entretien, les interventions électromécaniques et de nettoyage au camion hydrocureur, l'évacuation et le retraitement des déchets, les contrôles et analyse, la maintenance et le remplacement des petites pièces. Cet entretien a un coût de 8 859 €. La taxe d'assainissement se verra augmenter de 0,31229 € HT par m³.

L'entretien des espaces verts et des allées restent à la charge des employés communaux.

A cette occasion, il est rappelé aux usagers que les lingettes ne doivent pas être jetées dans les toilettes. Elles occasionnent des pannes sur les pompes de la station qui représentent un surcoût.

PERSONNEL COMMUNAL : CRÉATION DE POSTE : ADJOINT TECHNIQUE 2E CLASSE

Le poste de Mme Brun, actuellement en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, va être pérennisé à compter du 1^{er} novembre 2013 sous la forme d'un poste d'adjoint technique 2^e classe à temps plein (soit 35h hebdomadaires).

SALLE DES JEUNES : VALIDATION DES DEVIS

Des travaux de menuiserie et d'électricité vont être réalisés dans l'ancien local de réunion des pompiers afin de le transformer en salle des jeunes.

Des devis ont été demandés auprès d'entreprises spécialisées. Le devis de l'entreprise GS2A, se révélant le moins disant, a été retenu pour le lot menuiserie « alu ». Il comprend la confection et la pose de menuiserie en aluminium : porte un vantail, imposte vitrée et châssis à soufflet ainsi qu'une serrure à ouverture par clavier à code pour un montant total de 4 432 € HT.

Le devis de l'entreprise LEDS a été retenu. Il comprend l'alimentation générale et la pose d'un tableau, la reprise de l'installation générale et les vérifications techniques (notamment l'intervention du prestataire de services SOCOTEC et le passage du consuel).

TRAVAUX ECOLE : AVENANTS

Avenant n°2 : Entreprise Chauvet :

Un avenant concernant la pose des sols souples par l'Entreprise Chauvet a été pris pour un montant de 494,12 € HT.

Avenant n°1 : Entreprise SOLECLIM

L'abaissement de la bouche VMC ayant un surcoût de 70 €, un avenant a été pris.

SIEG : TRAVAUX IMPASSE DU CHAMP FERRAND

En accord avec la commune, le SIEG prévoit la réalisation des travaux d'alimentation en énergie électrique à Champeyroux « Impasse du Champ Ferrand ».

Les dépenses sont estimées à 8 871,52 € HT. Le Syndicat peut

envisager la réalisation des travaux si la commune accepte de verser une participation de 1 443 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le projet à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- Suite à un courrier de réclamation, les démarches administratives nécessaires sont entreprises en vue du déclassement du domaine public afin de régulariser l'implantation des limites d'une propriété.

- Une réunion de la commission « Ecole » est organisée lundi 21 octobre afin de faire le bilan de la 1^{ère} période scolaire notamment en ce qui concerne les TAP.

- Suite au projet de redécoupage des cantons, la commune de Saint Ignat sera rattachée au canton d'Aigueperse. Il comprendra 24 communes et comptera environ 20 000 habitants. Le chef lieu sera Aigueperse.

- Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

- Le réseau des Médiathèques Limagne d'Ennezat propose un apéro-lecture, vendredi 4 octobre à 18h, à la salle des fêtes de Saint-Ignat. A cette occasion, des comédiennes partageront leurs « coups de cœur » de la rentrée littéraire. Ce rendez-vous se clôturera par un échange sur les livres présentés autour d'un verre.

Réunion du Conseil Municipal du 08 novembre 2013

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 8 novembre 2013 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailier.

SEMERAP : TRANSFORMATION EN SPL

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SEMERAP en date du 29 juin 2013 a voté à l'unanimité de ses actionnaires et de leurs assemblées délibérantes la décision de transformer la SEMERAP en Société Publique Locale.

La transformation de la SEMERAP en SPL n'a aucune conséquence directe sur les contrats passés entre Saint Ignat et la SEMERAP qui continuent jusqu'à leurs échéances avec les mêmes droits et obligations.

Le grand changement est que le capital Société Publique Locale SEMERAP doit être entièrement détenue par des collectivités locales ou regroupement de collectivités locales.

Après en avoir délibéré, l'ensemble du conseil approuve à l'unanimité les statuts, le règlement intérieur de la SEMERAP SPL, et accepte d'entrer dans le capital social de la SEMERAP en achetant 10 actions à 31,00 € HT.

SEMERAP : CONVENTION POTEAUX INCENDIE

Conformément au règlement des services d'Incendie et de Secours, les collectivités doivent s'assurer qu'au moins un contrôle annuel est effectué sur chaque poteau d'incendie.

Les vérifications éventuellement effectuées par les Services d'Incendie et de Secours le sont pour leur usage interne dans un but de connaissance des secteurs et de leurs ressources. Elles ne peuvent se substituer au contrôle périodique annuel précité.

La convention préparée avec la SEMERAP, prend en compte ces nouvelles dispositions.

A l'unanimité l'ensemble du conseil accepte la signature de la convention de prestation de contrôle des poteaux d'incendie, avec la SEMERAP, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2014.

BUDGET COMMUNAL : ADMISSION EN NON-VALEUR

Un chèque de location de la salle polyvalente de 200 € s'est révélé être sans provision. Vu la situation financière et familiale du débiteur, il est souhaitable de considérer l'admission en non valeur de ce titre et de n'engager aucune poursuite.

BUDGET COMMUNAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise la décision modificative n°1 du budget de l'exercice 2013.

PRISE EN CHARGE DE LA TAXE FONCIÈRE HABITANTS DE BUXEROLLES

La commune, depuis plusieurs années, prend en charge la taxe foncière au nom des habitants de Buxerolles sans contrepartie financière d'un terrain affermé au profit de la commune.

Le conseil se prononce favorablement à cette prise en charge.

PERSONNEL COMMUNAL : CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Mme Peirin, secrétaire de mairie, et Mme Nouhen Colette ont assisté à une réunion d'informations de la SOFCAP. Cet organisme est le seul à avoir répondu à l'appel d'offre du centre de gestion pour un contrat de groupe couvrant les risques statutaires des personnels communaux (arrêt maladie longue durée, maladie professionnelle, décès...).

Un devis de la compagnie d'assurance SMACL est en cours d'étude.

La commune de Saint Ignat s'affiliera au mieux disant.

TARIF DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE 2014

A ce jour, les tarifs de la garderie restent inchangés.

QUESTIONS DIVERSES :

- Les portes et la fenêtre en aluminium de la salle des jeunes ont été posées par l'entreprise GS2A. Il reste à installer la serrure codée.

- Jean-Marc Courbet expose une synthèse du conseil communautaire.

L'ARS (Agence Régionale de Santé) a nommé le directeur de l'EHPAD de Maringues pour une mission de 6 mois à l'EHPAD d'Ennezat. Elle consiste en 4 objectifs :

- établir un budget réaliste pour 2014
- monter le dossier donnant accès aux aides sociales
- réorganiser les services
- commencer à envisager un projet de nouvel EHPAD

- Une étude de faisabilité pour l'implantation d'un centre aquatique sur le secteur de Randan-Ennezat-Maringues-Aigueperse-Combronde est en cours.

- La commission environnement a proposé l'achat d'un tilleul ainsi que de loniceras pour la cour de l'école.

Des pensées seront fournies à l'enseignante de GS-CP qui souhaitent réaliser des plantations avec ses élèves dans les bacs devant l'école.

Le conseil a donné un avis favorable.

Elie Malval a récupéré les 2 arbres offerts par le Conseil général dans le cadre de la journée de l'arbre : un viburnum et un saule à feuilles de romarin Salix. Ils seront plantés dans la haie au nord de Tyrande.

- Marie-Laure Redon présente une synthèse du Conseil d'école.

Les effectifs sont de 96 élèves répartis dans 4 sections.

- Stéphanie Bacci (PS-MS) : 29 élèves
- Céline Cruz (GS-CP) : 25 élèves
- Aurélie Porte, directrice, (CE1-CE2) : 23 élèves
- Clotilde Monnet (CM1-CM2) : 19 élèves

Mme Soleil assure la décharge de la directrice et les compléments des collègues travaillant à temps partiel.

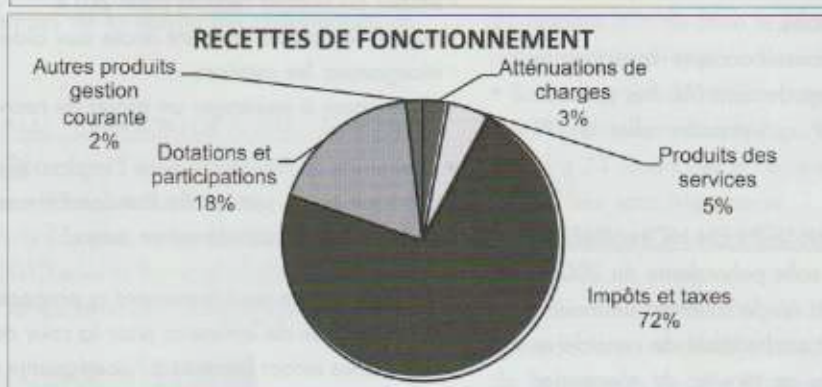
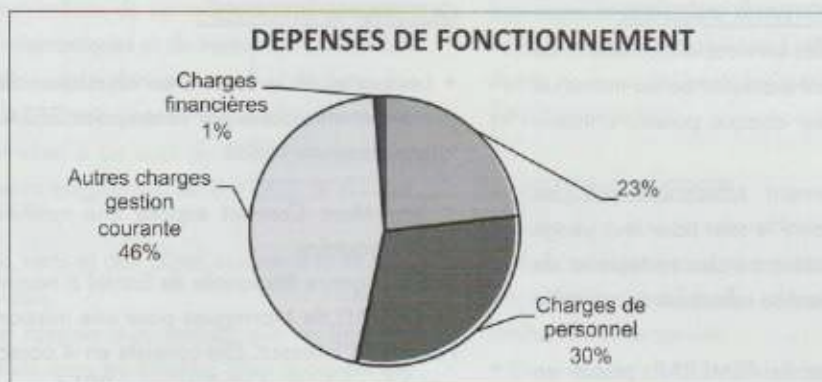
Le projet d'école est cette année accès sur la vidéo. Dans ce cadre, tous les enfants se rendront au festival du court métrage de Clermont Ferrand, les CE visiteront une usine de traitement des eaux usées et une station d'épuration et enfin les CE-CM se rendront au Futuroscope.

Il a été soulevé un problème de stationnement du bus emmenant les enfants au centre de loisirs les mercredis. Un mot a été diffusé par la municipalité rappelant aux parents de ne pas stationner sur la place matérialisée en jaune.

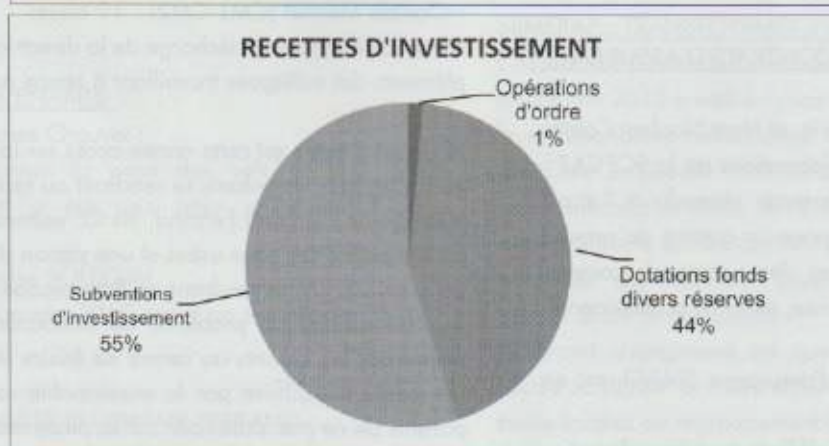
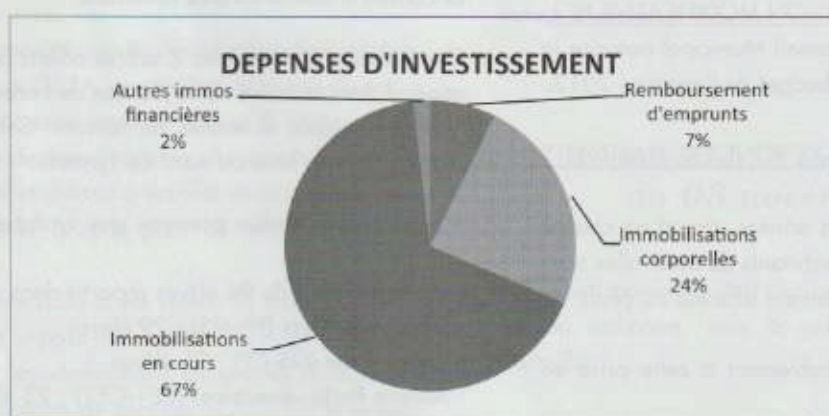
Les TAP (Temps d'activités péri-scolaires) se déroulent de 15h45 à 16h30. Aucune question des parents n'a été soulevée.

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT



LES TRAVAUX COMMUNAUX

Agrandissement et restructuration de l'école

Suite à la l'ouverture d'une 4^e classe à l'école de Champeyroux, il a été décidé de l'agrandir et de restructurer l'existant.

Un bâtiment neuf a été créé, il accueille deux salles de classes (CE1-CE2 et CM1-CM2), des sanitaires, des rangements et un local technique. Un préau attenant a également été construit. Cette 1^{ère} tranche de travaux a été terminée fin juin.

A l'arrière de cette nouvelle aile, une cour goudronnée séparée de la plus grande par un portail a été aménagée.

Durant l'été, d'importantes modifications ont eu lieu dans l'ancien bâtiment avec l'agrandissement de la cantine, de la garderie (également salle de motricité), la création d'un bureau pour la directrice, d'un bureau pour le personnel et d'une bibliothèque ouverte.

Le coût de ces travaux s'élève à environ 600 000 € (voir tableau ci-dessous), financés à 52 % par des subventions du Conseil Général, de l'Etat (DETR) et d'une enveloppe sénatoriale.

Afin d'offrir aux enfants les meilleures conditions de travail, un 2^e Tableau Numérique Interactif (TNI) a été acheté pour la classe des CE1-CE2. L'entreprise « Limagne informatique » a réalisé son installation ainsi que le démontage et remontage dans la nouvelle classe des CM1-CM2 du 1^{er} TNI pour un montant de 2 690 € HT.



Travaux de voirie à Saint Ignat

Quatre rue de Saint Ignat en mauvais état, soit dégradées par le temps, soit n'ayant jamais eu de revêtement goudronné, ont été rénovées fin mai-début juin.

Rue du Couvent :

Ces travaux réalisés par l'entreprise EUROVIA comprenaient : décaissage, terrassement, bordures de trottoir, enrobé entrées de propriétés, apport de grave, tricouches, aire de retournement (qui doit permettre aux camions du SBA de faire demi-tour) pour un montant de 22 241,25 € HT



Impasse des Vergers :

Entreprise EUROVIA : décaissage, rattrapage, enrobé entrées de propriétés, mise à niveau des regards, tricouches, pour un montant de 15 194 € HT

Entreprises	Travaux	Montant
SAS GD Construction	Terrassement, gros œuvre	212 165,25
FAUGERE Alain	Charpente bois	32 520,86 €
SARL Dôme Toiture	Couverture, tuile, zinguerie	14 471,22 €
FORMETO	Charpente métallique	28 674,09 €
SARL ETTIC	Couverture bacs acier et étanchéité	12 399,24 €
SARL Face et Façades	Enduits des façades	8 219,56 €
POL-AGRET SAS	Menuiseries alu et volets roulants	33 901,82 €
Sabattery Menuiserie	Menuiseries intérieures bois	13 254,13 €
UNIBAT	Isolation, plâtrerie, peinture, plafonds	91 778,74 €
SCOP Carreau plus	Carrelage faïences	7 721,55 €
Chauvet	Sols souples	19 626,35 €
SARL SOLECLIM Desfayes Thierry	Chauffage, sanitaire, ventilation, plomberie	54 253,89 €
MB ELEC	Electricité, courants	55 263,67 €
EUROVIA	Travaux cour	21 632,65 €
	MONTANT DU MARCHÉ	605 883,02



Rue des Paquiers :
Entreprise GUITTARD :
décaissage, bordures
de trottoir du côté des
maisons, branchem-
ent/reprise, enrobé,
pour un montant de
25 767,50 € HT



Rue des Douves :
Entreprise GUITTARD :
décaissage, apport
de marchandises,
bordures de
trottoir, entrées en
enrobé, patte d'oie
(route de Surat) en

enrobé, tricouches, pour un montant de 25 542 € HT



Travaux dans un chemin de La Côte Rouge

L'entreprise
L'Charrin a réalisé
des travaux dans un
chemin de la Côte



Rouge (en limite des communes de Maringues et Saint Ignat)
pour un montant de 4 910 € HT.

Ils comprenaient : mise en forme au compacteur, apport de
gravier (Semonsat), recompactage

Cette entreprise a également repris un tronçon de chemin au
nord de Buxerolles (devant un champ souvent inondé en

raison de la pente).

Il est toutefois rappelé que les chemins restent des chemins
et non des routes ! La vitesse, principalement des voitures,
doit y être RÉDUITE car en raison des passages très fréquents
à allure trop importante, les trous et nids de poule réappa-
raissent rapidement.



Éclairage Public

Le Conseil municipal a fait le choix, après délibération, de
L'revoir l'éclairage public à la baisse en procédant à une
coupure nocturne.

Afin de réaliser des économies d'énergie et dans un souci

écologique, l'éclairage est désormais coupé de 23h30 à 4h30
depuis la mi-juillet. Il est maintenu allumé la nuit du samedi
au dimanche ainsi que les veilles de Noël et de Nouvel an.
Dans cet objectif, des travaux de réfection du réseau, subven-
tionnés par le SIEG, ont été réalisés par l'Entreprise
FORCLUM.

Nettoyage de printemps

Malgré les ondées matinales, une vingtaine de courageux
s'est, cette année encore, mobilisée pour le nettoyage
de printemps organisé par la municipalité samedi 30 mars.
Avec gants et sacs poubelles, ils ont arpenté les chemins
communaux et les bords de Morge afin de recueillir ce que
des concitoyens peu respectueux jettent n'importe où.
Bouteilles, canettes, papiers de toutes sortes... encore une
longue liste de déchets ramassés.

Un verre de l'amitié était offert à l'issue de cette matinée afin
de récompenser les bonnes volontés.



Appartements Champeyrour



Les précédents locataires des appartements situés au-dessus de l'école ayant mis un terme à leur bail, de nouvelles candidatures ont été adressées.

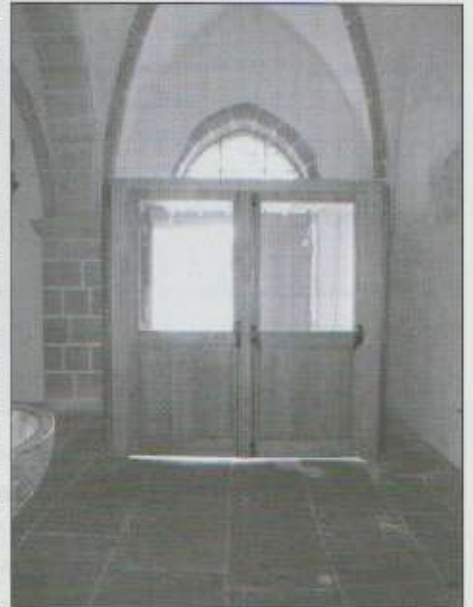
Avant de nouveaux emménagements, un sérieux rafraîchissement a été opéré par les employés communaux : peintures, sols...

Une fois remis en état, ils ont pu être reloués.



Sas à l'entrée de l'église

Suite à la demande d'aménagement de l'entrée de l'église émise par le comité paroissial, un sas a été construit. Il facilite l'accès aux services funéraires et permet aux visiteurs de voir l'intérieur de l'église sans rentrer, évitant ainsi de laisser les portes ouvertes en permanence pour des raisons



d'hygiène et de sécurité.

L'entreprise «Aurel menuiserie», a réalisé un sas en bois, en concertation avec le comité paroissial, pour un montant de 3 680 € HT comprenant la dépose de l'ancienne entrée, la pose du SAS ainsi que sa teinte.



Salle de Champeyrour : correction acoustique

En raison d'un plafond relativement bas, les sons se répercutaient dans la salle et rendaient l'acoustique problématique.

Pour cette raison, des travaux ont été réalisés par l'entreprise, Traitement et Correction acoustique pour un montant de 1746,20 € HT.

Les travaux consistent en la pose de cassettes absorbantes sur le plafond et en périphérie.

Installation d'un jeu à Tyrande

Afin de poursuivre le programme d'installation de jeux dans les villages de la commune (Champeyroux et Villeneuve ayant déjà le leur) un jeu comprenant toboggan, cabane et mur d'escalade a été installé au village de Tyrande place du four.

Il a allègrement été étreint au mois de septembre lors du repas du village.



Station d'épuration de Saint Ignat

Cette station, la dernière du programme assainissement de la commune, est en service depuis mars 2013. Les intempéries, peu propice aux finitions, ont légèrement retardés les derniers travaux, particulièrement les plantations.



Les 26 et 27 mars, une entreprise « espaces verts » de Saint Etienne a procédé à la plantation de 2500 macrophytes (roseaux) à l'intérieur des champs d'épandage et 850 cotonéasters sur la butte. 4 prunus ont également été mis en terre aux abords de la station.

La végétation ayant profité durant l'été, ce site s'intègre dans la plaine de la Limagne.

Par ailleurs, le chemin d'accès ayant été endommagé par le passage des engins de chantier, l'entreprise « SADE » l'a remis en état à sa charge.

Nous rappelons que le raccordement au réseau d'assainissement collectif et le shuntage des fosses septiques doivent être réalisés, à la charge des propriétaires, dans un délai maximal de deux ans après la mise en service de la station, soit au plus tard au 31 mars 2015.

Nous profitons également de cette rubrique pour attirer votre attention sur l'utilisation des lingettes (hygiéniques ou d'entretien). Elles ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes. Elles occasionnent des pannes sur les pompes des stations qui représentent un surcoût pour la collectivité.

Changement des portes de la salle des fêtes de Buxerolles

Les portes en bois de la salle des fêtes de Buxerolles usées par les années ont été remplacées. Le choix du Conseil s'est porté sur des portes en aluminium à deux vantaux avec double vitrage.

L'entreprise GS2A a réalisé les travaux pour un montant de 5 000 € HT.



LA VIE DE LA COMMUNE

L'ÉCOLE



École primaire de Champeyrour

L'école était fin prête (avec certes encore quelques petites modifications et améliorations à apporter) mardi 3 septembre 2013 pour accueillir ses 96 élèves.

L'équipe enseignante reste inchangée.

Les répartitions sont les suivantes :

- Stéphanie Bacci (PS-MS) : 29 élèves
- Céline Cruz (GS-CP) : 25 élèves
- Aurélie Porte, directrice, (CE1-CE2) : 23 élèves
- Clotilde Monnet (CM1-CM2) : 19 élèves

Mme Soleil assure la décharge de la directrice et les compléments des collègues travaillant à temps partiel.

Cette année a également été marquée par le départ à la retraite de Madeleine Bimbard.

Entrée à l'école de Champeyrour en 1985, Mado en a vu l'évolution.

A son arrivée, 40 élèves étaient répartis sur deux classes et un seul déjeunait à la cantine puis il y a eu la création de la 3^e classe avec l'extension de l'école et enfin une 4^e classe avec de nouveaux travaux d'agrandissement.

Afin de fêter son départ, la municipalité avait organisé le 1^{er} février une petite cérémonie, au cours de laquelle le Maire a remis à Madeleine Bimbard la médaille de la commune pour la remercier de ses bons et loyaux services. Mado était

entourée de sa famille, de ses collègues, des enseignantes, des élus qui se sont tous retrouvés autour du verre de l'amitié.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Depuis la rentrée, la semaine de classe est passée à 4 jours et demi.

Les enfants ont donc école le mercredi matin.

Les horaires sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

- garderie (horaires inchangés) : de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30

- classe : de 9h à 12h et de 13h 30 à 15h45

- TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires ; gratuites et non obligatoires) : de 15h45 à 16h30.

Mercredi :

- garderie : de 7h30 à 8h50

- classe : de 9h00 à 12h00



Dans le cadre des TAP, Maryse Potin, Alice de Brito, Vanessa Seguin et Sandrine Semonsut, agents territoriaux employés à l'école, organisent de nombreuses activités : jeux traditionnels et sportifs, activités manuels, contes, Portugais...

Les tarifs de la garderie restent inchangés

- 1,52 € la garde

ou

- 30 € par mois au delà de 20 gardes

Le tarif de la cantine a changé :

- 3,35 €

Le paiement de la cantine comme celui de la garderie se font au moyen de titres de recettes réglables au Trésor Public en début du mois suivant.

Les repas sont toujours fournis par la cantine d'Ennezat.

Pour une gestion optimale, il est demandé de prévoir l'inscription des enfants pour les deux semaines suivantes. Un formulaire d'inscription est remis aux familles.

Afin d'assurer la sécurité des enfants, il est demandé à chacun d'être prudent aux abords de l'école, aussi bien au niveau de la circulation que du stationnement des véhicules.

Article des Maîtresses et des Élèves

VISITE DU PAL POUR LES ÉLÈVES DE LA PETITE SECTION AU CP

Le 18 juin dernier, par une journée ensoleillée et agréable, les élèves de la petite section au CP de l'école de Champeyroux ont visité le parc animalier de Dompierre (03).

Chaque classe avait préalablement préparé cette sortie en travaillant sur les grands fauves pour les enfants de petite et moyenne section, et sur les 5 sens pour les grande section-CP.

Ainsi, après avoir visité le zoo, assisté aux goûters des animaux et partagé un pique-nique bien mérité, les enfants ont pu participer à des ateliers pédagogiques. Les plus jeunes ont pu observer les fauves, pendant que leurs aînés ont testé leurs sens et ceux de leurs amis les animaux.

Cette belle journée s'est achevée par une jolie photo de groupe et les enfants ont pu applaudir les otaries qui leur ont offert un surprenant spectacle.

Chacun est revenu ravi de cette sortie et de bons souvenirs

plein la tête et les yeux.

LE CD : LES ENFANTS DE LA TERRE

Encore un grand bravo aux élèves de l'école de Champeyroux qui ont créé un magnifique CD sur le thème de l'écologie, un véritable hymne à notre planète la Terre. Durant une année scolaire entière les élèves de la petite section au CM2 ont travaillé à l'élaboration d'un CD en partenariat avec Tonio Escamez, chanteur auteur-compositeur-interprète. Chaque classe a pu s'essayer aux métiers de compositeur, de poète, de chanteur, d'acteur et d'artiste afin d'écrire des textes, les chanter, les mettre en scène et de créer la pochette de leur futur CD. L'enregistrement des chansons s'est fait dans des conditions professionnelles grâce à un studio mobile.

Le travail passionné des enfants, de leurs enseignants, de leur chef de chœur - Bénédicte Marty, intervenante d'accompagnement, de Tonio Escamez, de ses musiciens et de son preneur de son, a permis deux soirées spectacles et un CD très réussis.

Une expérience hors du commun qui a beaucoup apporté à chacun des acteurs de ce projet, et qui laissera un souvenir inoubliable dans les mémoires de nos stars en herbe.

LE VOYAGE À NÎMES

Nous sommes partis tôt le matin en car pour Nîmes. Après 4 heures de voyage, nous sommes arrivés au centre où nous découvrons notre guide Patrick qui nous a accompagnés pendant tout le séjour. Il nous a présenté le centre. Après un pique-nique rapide, nous voilà partis pour les jardins de la Fontaine et la Tour Magne. Patrick nous a raconté beaucoup de légendes.

Le lendemain, nous nous sommes rendus à la source d'Eure et au Pont du Gard. Nous avons fait des jeux de rôle pour comprendre ce que les romains ont créé. Nous étions impatients de découvrir le Pont du Gard. La maîtresse nous en avait parlé, nous l'avions vu en photo mais nous avons été surpris de sa taille quand nous sommes arrivés devant. Après une bonne journée, le dernier soir, nous avons fait une boum... Que d'excitation... C'était génial !

Pour notre dernier jour, nous avons visité Nîmes et les arènes de Nîmes. Nous étions tout petits au milieu des arènes.

Après 3 jours bien remplis, il a fallu repartir à Champeyroux...

La classe de CE

LA MÉDIATHÈQUE : APÉRO-LECTURE



Cette année, la médiathèque a bénéficié d'un apéro-lecture organisé par le réseau des médiathèques Limagne d'Ennezat en collaboration avec la municipalité de Saint Ignat.

La venue de deux comédiennes, Rachel Dufour et Monique Jouvancy de la Compagnie Lecture à la carte était financée par la Communauté de communes Limagne d'Ennezat.

Ce 18 octobre, elles ont mis en voix 10 extraits de leurs

« coups de cœur » de la rentrée littéraire.

L'apéro qui a suivi, offert et mitonné par l'équipe des bénévoles, qui s'est surpassée, et par la commune a été riche en échange.

Une fois de plus, il faut souligner l'engagement et la disponibilité des six bénévoles, Régine Croizet, Aline Faye, Michelle Perry, Anne-Marie Rougier, Marie-Paule Thave et Simone Varenne-Paquet.

Informations utiles :

Le catalogue en ligne du réseau des médiathèques est disponible sur le site Internet de la communauté de commune à l'adresse suivante:
<http://www.ennezat-communaute.fr/services-intercommunaux/mediatheque/>

Les horaires d'ouverture de la médiathèque de Saint-Ignat :

Mercredi de 17h à 19h

Vendredi de 16h30 à 18h30.



LE CCAS

Vœux de la municipalité

Vendredi 11 janvier, le maire, accompagné du vice-président du conseil général Claude Boilon, des membres du Conseil municipal de Saint Ignat et de l'équipe du CCAS, des Maires des communes de St Laure et Surat a présenté ses meilleurs vœux à l'ensemble de l'assemblée composée par le chef de gendarmerie, les sapeurs pompiers du Centre d'Intervention, les enseignantes, le personnel communal, les présidents d'associations et les nouveaux habitants.

Après un retour sur l'année écoulée, Philippe Cartailier a présenté les projets à réaliser en 2013.

Suite à cette cérémonie, les invités se sont retrouvés autour du buffet préparé par les membres du CCAS.



La galette des rois

Dimanche 13 janvier, le Centre Communal d'Action Sociale a invité les personnes âgées de plus de 65 ans de la commune à partager la galette des rois.

Une quarantaine de convives entourée des membres du CCAS a répondu présente

Le Maire et son équipe du CCAS ont présenté leurs meilleurs vœux à l'assemblée avant de servir le goûter.



Le repas du CCAS

Samedi 7 décembre, 98 personnes se sont retrouvées en cette fin d'année autour d'un repas festif.

86 convives de plus de 65 ans résidant sur la commune ont été accueillis par 12 membres du CCAS (bénévoles et élus).

M. le Maire a ouvert cette journée conviviale par un discours de bienvenue.

Même si nous étions réunis pour passer un moment joyeux, nous avons eu une pensée pour les personnes qui nous ont quittés en 2013.

Les malades et les personnes ne pouvant pas être présentes ne sont pas oubliés. Un colis leur sera apporté à domicile par les membres du CCAS avant Noël.



LES SAPEURS-POMPIERS



L'année 2013 au CI de St-IGNAT s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec un nombre croissant d'interventions (plus de 80) depuis le début de l'année.

La vie du Centre d'Intervention : cette année, nous avons de nouveau réuni tous les pompiers, anciens pompiers, élus et employés municipaux des trois communes lors d'un repas champêtre, cette journée a été très agréable et sera sûrement reconduite l'année prochaine.

Cette année, un exercice en commun avec les centres de secours d'ENNEZAT et de MARINGUES a eu lieu au centre de loisirs de la communauté de communes d'ENNEZAT situé à St-LAURE. Cet exercice a permis de mieux connaître le lieu qui reçoit de plus en plus d'enfants.

Les manœuvres ont lieu chaque 1^{er} dimanche du mois et regroupent tous les pompiers pour la formation continue des

premiers secours et incendies dont les techniques évoluent en permanence.

Vous avez plus de 16 ans et souhaitez rejoindre le Centre d'Intervention de St-IGNAT/SURAT/St-LAURE, le meilleur accueil vous sera réservé.

L'amicale des sapeurs pompiers de St-IGNAT/St-LAURE/SURAT vous remercie de l'accueil réservé à ses pompiers tout au long de l'année et lors du passage du traditionnel calendrier de fin d'année, et vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le banquet annuel des sapeurs pompiers aura lieu le samedi 25 janvier à 20 heures dans la salle communale de St IGNAT où vous serez les bienvenus pour la soirée dansante de la Ste-BARBE.

Bonne et heureuse année à vous.



LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Les différentes cérémonies commémoratives d'événements marquants de notre Histoire ont été célébrées :

- la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 ;
- la fête nationale, le 14 juillet ;
- la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 ;
- la journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre.

Ces commémorations se font en présence des élus, des pompiers, des anciens combattants, du personnel communal et des habitants de la commune qui souhaitent participer à ces cérémonies.

Les enfants sont mis à l'honneur, et pour chaque occasion, une gerbe à déposer sur l'un des monuments leur est confiée. Leur présence est indispensable afin que le souvenir se perpétue.



Chaque cérémonie est accompagnée par la musique d'Entraigues et se termine par un vin d'honneur.

A l'occasion du 14 juillet, un repas champêtre est organisé.



INTERVIL' LIMAGNE



Rencontres Intervillages Saint-Ignat/Surat/Les Martres sur Morge/Saint Laure

Afin d'organiser cette rencontre sportive entre Saint-Ignat, Surat, Les Martres sur Morge et Saint Laure, une association « Intervil'Limagne » a été créée.

Le bureau de l'édition 2013 se composait ainsi :

Président : Caroline LABBE (Surat)

Vice-présidents : Marielle Fleury (Martres sur Morge),
Monique Treillon (St Ignat), Patrick Bailly (St laure)

Secrétaire : Stéphanie Vinet (StI)

Secrétaire adjoint : Thierry Basseux (StL)

Trésorière : Marie-Laure Redon (StI)

Trésorière adjointe : Laurence Bonnetot (MsM)

La décision a été prise d'organiser cette 1ère édition à Surat le 21 juillet.

Après plusieurs réunions de concertations les jeux suivants ont été retenus :

Le Piquet à 3 pieds, le serveur aveugle, l'œuf ou l'omelette, la course en sac, le tir à la corde et le relais des enfants.

Les épreuves étaient ouvertes aux habitants de chacune de ces quatre communes.

Deux brillants capitaines ont été désignés pour Saint Ignat, Stéphanie Vinet et Jean-Claude Demay.



Après de rudes entraînements, les joueurs étaient prêts à défendre les couleurs de leur village : Rouge pour Saint Ignat, vert pour Surat, bleu pour les Martres sur Morge et rose pour Saint Laure.

Et le 21 juillet, par un après-midi caniculaire, les 160 compétiteurs se sont affrontés sur le stade de Surat dans la joie et la bonne humeur !

A l'issue des défis, le classement était le suivant : 1^{er} les Martres sur Morge, 2^e Saint Ignat, 3^e Saint Laure et 4^e Surat.

Mention spéciale à Surat qui a accueilli cette première édition et qui a beaucoup œuvré à l'organisation.

Merci également aux pâtisseries qui ont réalisé de nombreux gâteaux vendus au profit de l'association.

Pour clôturer cette première année, l'Assemblée générale, suivie d'un repas déguisé, a été organisée jeudi 31 octobre aux Martres sur Morge.

Le rendez-vous est fixé samedi 12 juillet à Saint Ignat pour la 2^e édition.



LE GRAND PRIX DE L'ORTIE



Le Grand Prix de l'Ortie, course cycliste organisée par le Vélo Sport beaumontois en collaboration avec le comité des fêtes et la municipalité, a eu lieu lundi 2 septembre.

98 engagés se sont disputés la victoire, parcourant, selon leur catégorie, un certain nombre de tours d'un circuit de 8 km reliant Saint Ignat, Villeneuve-l'Abbé et Champeyroux.

Les récompenses ont été remises à la salle des fêtes de Villeneuve-l'Abbé en présence du maire, des adjoints Jean-Claude Seguin et Elie Malval et de Jean-Paul Liabeuf, maire de Surat.

LES CYCLOTOURISTES MONTFERRANDAIS



Deux ans après leur première venue, les cyclos montferrandais clôturaient à nouveau leur saison dans la salle des fêtes de Villeneuve-l'Abbé prêtée très amicalement par la municipalité de saint Ignat.

Ce dimanche 20 octobre, en présence de leur hôte, Elie Malval, les participants se sont régalés d'un buffet copieusement garni. Au moment de la traditionnelle photo, le président du club, Bernard Piguet, ne manquait pas de rappeler à tous le souvenir de Maryse Massey, sociétaire et amie de tous, décédée brutalement en juillet dernier.

Dorel Camille

Vice-Président du club « CT Montferrand »

LES CYCLOS RANDONNEURS CLERMONTOIS

Depuis une dizaine d'années, ce sympathique club cycliste de Clermont-Ferrand se donne rendez-vous, sur la place de Champeyroux le 1er dimanche de mars, pour une concentration sportive avec ravitaillement.

Cette année, une soixantaine de coureurs ont bravés le froid. On a pu noter la présence de coureurs de Bellerive sur Allier, Cournon, Mozac, de l'ASPTT et un fort contingent de cyclos d'Aulnat bien emmenés par leur Maire, M. Laville.

Deux coureuses se sont jointes au groupe, l'une d'elles a reçu la coupe de la municipalité de Saint Ignat, remise par le 1er adjoint, Elie Malval.



Après la collation d'usage, les dirigeants du club cycliste ont émis le souhait de revenir l'an prochain au village de Buxerolles. Ils y seront, évidemment les bienvenus. Rendez-vous est pris et une bonne année sportive est souhaitée aux membres de ce club.

INVASION D'OBJETS FLOTTANTS NON IDENTIFIÉS SUR LA MORGE



L'Association d'animation communale de Saint-Laure a organisé samedi 21 septembre une course d'Objets flottants non identifiés (OFNI). L'occasion pour les concurrents d'imaginer, construire et soumettre à l'épreuve de l'eau, le radeau de leur rêve. Pour la première fois l'événement a eu lieu sur la Morge. La mise à l'eau s'est faite au port de Champeyroux construit pour l'occasion (et démonté juste après) et l'arrivée à Saint-

Laure.

Huit OFNI ont été mis à l'épreuve de la Morge, ses obstacles, ses méandres et son eau fraîche sur 5 km !

Encouragé par de nombreux supporters, aucun équipage n'a abandonné, et tous sont arrivés à bon port. L'équipage « Souris » a reçu le prix de l'originalité, le prix du mérite a été remis à l'équipage de la « Voiture bleue », qui après presque 5 heures de dur labeur, n'a pas quitté le navire. Et enfin un prix de rapidité a été remis au « Bateau escargot » !



LA VIE DES ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES

Loto : dimanche 18 novembre 2012

Malgré une température extérieure agréable, propice à la promenade, joli succès pour le loto, organisé par le Comité des Fêtes le dimanche 18 novembre 2012, salle des fêtes de St Ignat.

Les plus chanceux ont remporté les lots de valeur comme Chantal Delebois (Ennezat) : un robot multifonctions, Sandrine Petit (Saint Ignat) : un nettoyeur vapeur, Jérôme Duissard (Villeneuve- l'Abbé) le gros lot : un lave-linge.



La salle était comble.

Pour la partie enfant, (84 cartes avaient été distribuées gratuitement aux enfants de l'école de Champeyroux) c'est Tristan Vinet (Saint Ignat) qui a gagné le lecteur multimédia portable. Il conserve la tradition de gain de gros lots puisque sa maman a déjà été l'heureuse gagnante de 2 gros lots les années précédentes ! D'autres, malheureusement, sont passés à côté de la chance, mais tout le monde a pu profiter de la buvette et des délicieuses crêpes préparées pour se restaurer durant les entractes.

Marché de Noël : samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2012

Durant 2 jours, samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2012, le Comité des fêtes a proposé un marché de Noël, salle des fêtes de St Ignat, réunissant 39 exposants : 9 stands proposaient de l'alimentation : fromages, pâtisseries, confitures, safran ... 30 de



l'artisanat : bijoux, tableaux 3D, poterie, décoration sur verre, sur céramique ... et 2 associations : Sur les pas de Romane et

l'Association des parents d'élèves de l'école. A l'extérieur, comme à l'accoutumée une vente de sapins était en place.

Le dimanche, les enfants ont pu se promener à dos de poneys et ont reçu la visite du Père Noël qui a distribué des friandises.

Vin chaud, enveloppes surprises, tombola, maquillage pour enfants... étaient également proposés par les membres du Comité des Fêtes. Un programme bien rempli tout au long de ce week end. En cette période de fêtes et afin d'apporter un peu plus de soutien et bonheur à tous les enfants, une collecte de jouets et peluches était organisée.

Buffet de l'Amitié



C'est au cours de la soirée du samedi 1^{er} décembre qu'étaient remis les prix du concours des maisons fleuries. Avec une participation d'une dizaine de candidats, c'est Mme Nicole Darenne qui remporte le 1^{er} prix : 1 an d'abonnement à un magazine de jardinage. L'ensemble des participants se voit offrir de magnifiques plantes ou compositions.

Au cours de cette même soirée, le comité des fêtes remerciait tous ceux qui (parfois dans la plus grande discrétion) lui apportent aide et soutien lors des manifestations organisées tout au long de l'année. La présidente, Monique Treillon remerciait également Claude Bailon, Philippe Cartailier, les partenaires anciens et nouveaux, les amis de Cébazat pour leur accueil chaleureux lors de la fête du terroir. Elle a également lancé un appel à tous ceux qui veulent rejoindre le comité.

Enfin, pour ses 10 ans de présence, la secrétaire Cécile Malzieu a reçu cadeaux et souvenirs.

La soirée se terminait de manière conviviale autour d'un buffet.



Potée : samedi 09 février 2013

C'est dans une salle bien remplie et joliment décorée que s'est déroulée la 29^{ème} potée du Comité des Fêtes.

Les amateurs de ce plat bien auvergnat avaient répondu en nombre ce samedi 09 février 2013.

Le service était assuré par les membres du comité. Pour faciliter la digestion, notre animateur habituel proposa jeux (parfois cocasses !) et musique : il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges.



Tout au long de la soirée, la piste de danse ne désemplit pas, pendant que d'autres, plus tranquillement, finissaient le repas par la dégustation de la tarte à la bouillie, des tartes aux pommes « maison » et du champagne (avec modération !).



Marche et 1^{er} vide grenier

Malgré un temps médiocre, le Comité des fêtes a organisé sa traditionnelle marche et sa première brocante au profit de l'Acte Auvergne. Au départ de la salle polyvalente de Saint-Ignat, 2 parcours (7 et 11 km) étaient fléchés à travers la plaine de la Limagne, avec une pause ravitaillement à la salle

de Tyrande. En parallèle, tôt le matin, les brocanteurs s'installèrent sur le terrain de foot à Saint Ignat.

Le bénéfice de cette journée, soit un chèque de 1000 €, a été remis le 19 juin 2013 à l'Association Acte Auvergne, en présence d'Evelyne Senneret, Jacques Fournet-Fayard, membres



du Conseil d'administration d'Acte Auvergne, et Philippe Cartailier, maire de St-Ignat. Une somme recueillie grâce aux participants à la marche, au vide-greniers, ainsi qu'à des dons personnels. Un grand merci à tous !

Nouveauté 2014 : le départ de la marche et la brocante sont prévues à Buxerolles (sous réserve de disponibilité).

Une cueillette d'ortie bien avant la fête



Tôt le matin, au moment où la rosée perle encore sur les orties, les habitués faucheurs ont coupé des brassées d'orties, qui une fois bien préparées, font le bonheur des adeptes de la fête de l'ortie depuis 19 ans. Cette plante, mal aimée, est repérée depuis déjà plusieurs semaines dans des endroits reculés, loin des pesticides ou autres produits nocifs : les ramasseurs ont leur secret.

La Confrérie de l'ortie, les membres du Comité, auxquels se sont joints des bénévoles ont travaillé tout ce samedi 25 mai 2013. C'est avec délicatesse (oie ça pique !) et minutie, que sont triées, détachées les feuilles les plus tendres. Lavées dans plusieurs eaux, cuisinées, elles finiront dans une marmite géante afin de mijoter comme il se doit, accompagnées de condiments afin que le résultat soit parfait. C'est ainsi que la préparation de base est réalisée. Salée, sucrée, tout est prévu pour les recettes finales ; surtout pour la traditionnelle soupe d'orties qui trônera le jour J dans un énorme chaudron.

Fête de l'ortie et du Miel

Manger des orties, quelle drôle d'idée !

Déjà au XIX^{ème} siècle, Victor Hugo dans son recueil « Les Contemplations » évoquait l'ortie.

J'aime l'Araignée et j'aime l'Ortie,

Parce qu'on les hait ;

Et que rien n'exauce et que tout châtie

Leur morne souhait ;

.../...

Passants faites grâce à la plante obscure,

Au pauvre animal.

Plaignez la laideur, plaignez la piquûre,

Oh ! plaignez le mal !

Dimanche 1^{er} septembre 2013, la 19^{ème} fête de l'ortie et la 7^{ème} journée du miel ont rassemblé 120 exposants d'Auvergne, mais aussi de la Loire, du Rhône et même de l'Hérault. Sur le stand du Comité des fêtes, dédié à l'ortie, on retrouvait les produits traditionnels (quiches, pain de campagne, cakes, cookies, madeleines ...) mais aussi d'autres produits conditionnés (ortillette, confiture, pâtes, thé, savon, shampoings ... le tout bien sûr à base d'ortie !) et plusieurs centaines de bols de soupe à l'ortie ont été vendus.

N'oubliez pas que l'ortie perd son piquant :

- À la cuisson (un simple ébullantage suffit)
- Au séchage (24 h à l'ombre)
- Au mixage à cru
- Confité dans de l'huile

N'ayez aucune crainte, vous ne risquez pas de brûlures d'estomac !

S'il y a eu un peu moins de visiteurs cette année, le vide greniers comptait plus d'exposants en place dès 5 h du matin.

À partir de 10h, salle de la mairie, les 2 conférences proposées



rassemblaient un auditoire intéressé.

De 9h à 13h, sous le barnum, était servis quelques 370 repas (accompagnés de sauce et pain de campagne à l'ortie).

Tout au long de la journée, l'animation musicale était assurée par le duo Chris et Isa : orgue de barbarie, la troupe Le Crest Zi Orcet et le groupe Diezel. Ce dernier, en place sur le podium, proposa un répertoire Pop/Rock festif tout au long de l'après midi, pour le plus grand bonheur des spectateurs.

A 15h, intronisation de 2 nouveaux membres : Isabelle et



Amaud, ce qui porte à 24 le nombre de membres de la Confrérie de l'Ortie.

Les enfants n'étaient pas oubliés avec les manèges, les promenades à dos de poneys et les friandises (churros, glaces, crêpes ...).

A 19h : remise des récompenses pour le stand le plus attrayant et clôture de la Fête de l'Ortie et du Miel.

Un belle journée, une météo clémente ce qui n'a pas été le cas



lors de la Fête du Terroir le week-end suivant. En effet, chaque année, les membres du Comité se déplacent à Cébazat pour faire découvrir les produits à l'ortie, malheureusement la pluie s'était invitée, ce qui a contraint les organisateurs à réduire, voire annuler, certaines festivités.

Le vélo sport Beaumontois se joint à notre fête de l'ortie en organisant le lundi 2 septembre le 3^{ème} prix cycliste de l'Ortie au départ de Saint Ignat : 2 courses au programme : 56 et 64 km.

Fermier d'or

Dans le cadre du Sommet de l'élevage, les membres du Comité ont été invités à participer au jury du concours du Fermier d'Or, mercredi 25 septembre 2013.

C'est ainsi, que 3 membres du comité se sont appliqués à déguster et noter (saveur, texture, goût...) : yaourts, fromages de chèvre frais ou plus affinés.

Un atelier qui rime avec créativité

L'atelier de loisirs créatifs a ré-ouvert ses portes depuis début octobre. Il fonctionne les mardis soir de 19h à 21h. Une séance par mois est réservée aux travaux divers : mosaïque, collage de serviettes, scrapbooking... et les 3 autres séances sont consacrées à la pratique et le perfectionnement de la technique de l'aquarelle sous les conseils d'une intervenante bénévole. Les nombreuses réalisations sont exposées lors de la Fête de l'Ortie.



Assemblée générale

L'assemblée générale du Comité des fêtes s'est tenue le vendredi 25 octobre 2013. En présence du maire, Philippe Cartailier, la séance débutait par le mot de la présidente qui,

une fois de plus, remerciait l'équipe pour le travail accompli et le bon déroulement des manifestations.

Pour l'année 2013/2014, on note l'arrivée de Claudie Guilbaud et le départ de Marinette Murat.

Ensuite, la présidente présentait le compte-rendu moral des activités. Le trésorier donnait le bilan financier de cet exercice dont le résultat est équilibré.

Pour finir cette assemblée générale, le calendrier 2014 était élaboré, avec la reconduction de toutes les manifestations et la programmation de la fête de l'ortie sur 2 jours pour les 30ans du Comité et la 20^{ème} édition de la fête. D'ores et déjà un travail de réservation pour les groupes musicaux a commencé.

L'ensemble des membres du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2014 et remercie encore une fois toutes les personnes de la commune et des alentours qui apportent leur soutien et leur aide.

LE BUREAU	LES MEMBRES
- Président d'honneur : Philippe CARTAILIER	- Jérôme DUISARD
- Présidente : Monique TREILLON	- Aline FAYE
- Vice-Président : Raphaël MALZIEU	- Jean-François GRIFFET
- Trésorier : Patrick PALMIER	- Claudie GUILBAUD
- Trésorier Adj : Dominique BRESSON	- Christine JOLY
- Secrétaire : Cécile MALZIEU	- Vincent LISAY
- Secrétaire Adj : Cécile BERTRAND	- Isabelle PALMIER
	- Pascale PRUVOST
	- Arnaud VALENCONY

LES COMPAGNONS DU FOUR

30 ans et pas une ride !

Le 12 octobre, week-end de la fête du Pain à Champeyroux, a été l'occasion pour l'association des Compagnons du Four de souffler ses 30 bougies. En effet, il y a 30 ans naissait cette association qui avait pour objectif d'offrir des moments de convivialité aux Champeyrounais et de remettre en service le four communal. Au cours de ces 3 décennies, de nombreuses manifestations ont vu le jour grâce à l'engagement de bon nombre d'habitants. Toutes les festivités ne pouvaient avoir lieu sans le concours des habitants qui venaient prêter mains fortes lors des pluches de pommes, ou de pommes de terre. Vous, habitants de Champeyroux et du canton, vous rappelez-vous les fêtes du pain, les fêtes illuminées de Noël et la corrida, le bal masqué et sa traditionnelle livraison de pompes, les feux de la Saint-Jean, le concours de Belote. Même si certaines manifestations ont dû s'arrêter faute de combattants, un petit noyau dur persiste et signe et a été très fier de pouvoir célébrer cet anniversaire entouré des anciens présidents qui

ont tenu la barre au cours de ces 30 ans.

Les Compagnons avaient voulu marquer divers temps au cours de cette année 2013 pour célébrer les « 30 balais » de l'association. Le 29 juin avaient eu lieu les feux de la Saint-Jean avec une fiesta mousse, un feu d'artifice et surtout un figeât : un pantin construit par les enfants de l'école de Champeyroux qui est brûlé.



Figeât



Fiesta Mousse

Le lendemain, le traditionnel mēchoui sous les serres avait été remplacé par la cuisse de bœuf et son aligot. A cette occasion,



Aligot

une tombola gratuite a permis à d'heureux invités d'obtenir des entrées gratuites pour de nombreuses attractions de notre région et même de l'extérieur : le Puy du Fou, Vulcania, les sources pétrifiantes de Gimeaux, Royatonic... sans parler des nombreux lots offerts par nos partenaires que nous remercions par ailleurs. Pour les compagnons, leur traditionnelle fête du pain devait être le moment-clé de leur anniversaire. Il a été décidé d'organiser une brocante vide-grenier ce samedi 12 octobre 2013. Malheureusement, le beau temps n'a pas été au rendez-vous et les brocanteurs, habitants et chineurs n'ont pu résister au-delà de midi aux giboulées glacées. Malgré tout, l'association a proposé à la vente des pompes aux pommes, brioches, pâtés aux pommes de terre, terrine, tartes à la bouillie et surtout ses deux pains : la boule ou le pavé. Elle a régalié sous un barnum chauffé les nombreux convives venus déguster la terrine, la tripe cuites au four ainsi que les frites, charcuterie, fromages et tartes. Dimanche 13 octobre, a été consacré à la célébration officielle des 30 ans. Anciens compagnons, compagnons actuels, amis, famille ont tous été là pour souffler les bougies et souhaiter de longues années à l'association. Un repas a été servi et a été suivi d'un spectacle avec un ventriloque. Au dessert, anciens présidents,



30 ans J. Claude Demay

anciens compagnons et compagnons actuels se sont vu remettre le souvenir des « 30 ans ». Une mention particulière a concerné le trésorier actuel de l'association qui est membre très actif depuis le début : Jean-Claude Demay. Il a souligné les bons moments et tout ce que lui a apporté l'association et, il souhaite que l'association poursuive sa longue vie. Une pelle à four traditionnelle, confectionnée par notre compagnon menuisier, Aurélien ... lui a été offerte ainsi qu'aux premiers présidents.



Repas des 30 ans



Spectacle avec un ventriloque

Les discours du président de l'association, de Monsieur le maire de Saint-Ignat et de Monsieur le Conseiller Général ont insisté sur le caractère convivial et l'importance de telles associations qui font vivre les villages, vivre ensemble et repousse l'individualisme au loin.

Nous pouvons remercier encore la municipalité pour leur soutien sans faille qui permet d'organiser des manifestations plus sereinement.

Cette célébration a été un moment riche en émotion et en rires et les 30 années ont bien été soufflées et arrosées. Nous ne pouvons espérer que les 10 prochaines années soient aussi riches en manifestations chaleureuses surtout si de nouveaux membres

viennent rejoindre l'association, condition sine qua non si elle veut perdurer.

Alors rendez-vous au prochain concours de Belote, généralement précédé de peu par l'assemblée générale, et, qui marque le début des manifestations organisées par les Compagnons du Four. L'an passé, cet événement avait regroupé bons nombres d'équipes même si leur nombre était inférieur à l'année précédente. Mais tous ont passé un bon moment et sont repartis avec un lot. Alors n'hésitez plus !

Nous profitons de ce retour en arrière pour vous présenter, au nom de tous les Compagnons, nos meilleurs vœux pour 2014 et que cette année nous laisse entrevoir reprise et espoir !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE (APE)

L'association des parents d'élèves (composée d'un bureau de 8 parents bénévoles), organise chaque année plusieurs manifestations afin de financer les projets de l'école. Pour l'année 2012-2013, l'association a organisé une sortie au cirque pour les classes de PS, MS, GS et CP, suivie pour toute l'école d'une sortie au cinéma pour un dessin animé de fin d'année.

Répondant présents à l'invitation du comité des fêtes, nous avons tenu un stand lors des marchés de Noël de St-Ignat en proposant divers objets et livres. Nous serons encore présents cette année pour vous proposer une vente de brioches. Avec une volonté constante d'innover, l'association a proposé pour la première fois, une vente de beignets.

Sur le thème du carnaval, les enfants de l'école de Champeyroux se sont présentés déguisés dans chacun des bourgs de la commune. Nous vous remercions de l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé surtout lors de cette



Chasse aux œufs

glaciale journée et nous vous donnons rdv le 1 mars 2014 pour la seconde édition.

Le 07 avril 2013, parents, enfants et amis se sont retrouvés pour un repas de Pâques suivi d'une chasse aux œufs qui a

ravi les papilles des petits et des grands. Grâce à la mobilisation des parents d'élèves, à l'aide du conseil général et à la participation du club de l'amitié, nous avons pu financer les sorties de fin d'année. Les classes de CE1 et CE2 ont pu ainsi visiter Nîmes sur 3 jours, les CM1 et CM2 découvraient Vulcania pendant que les maternelles et CP découvraient les animaux du PAL.

L'année scolaire s'est terminée par la Kermesse qui s'est déroulée sous un temps clément à la salle des fêtes de St Ignat. Nous préparons déjà la prochaine qui aura lieu le 27 juin 2014 à l'école de Champeyroux, manifestations pour laquelle nous comptons vivement sur la présence des parents d'élèves afin qu'elle puisse continuer à subsister.



Vente de beignets

L'association poursuit ses efforts et tente de vous proposer de nouvelles manifestations, c'est ainsi que la première bourse aux Jouets a vu le jour.

De beaux projets, de beaux moments de vie, voilà ce que l'APE a permis de réaliser avec votre aide. C'est pourquoi nous comptons sur vous !

L'association des parents d'élèves vous présente ses meilleurs vœux pour 2014.



LE COMITÉ PAROISSIAL

Fête de la Sainte Cécile

Patronne des musiciens, elle a été fêtée le 8 décembre 2012 par l'orchestre d'Harmonie d'Ennezat lors d'une messe solennelle célébrée par le Père Terriac, le samedi 8 décembre, en l'église de Saint Ignat.

Les musiciens, regroupés dans le chœur de cette charmante petite église, ont accompagné la liturgie tout au long de l'Office. Comme d'habitude, les nombreuses personnes présentes ont pu juger de la maîtrise et du haut niveau reconnu des exécutants sous la baguette de Cyril



Coutier.

La jeune chorale de l'Ecole de musique a assuré les chants tout au long de la messe, dirigée par Vincent Belier.

Des applaudissements nourris et prolongés ont salué les musiciens. La soirée s'est prolongée dans la salle des fêtes pour un moment de joie et de convivialité.

Au programme, lors de la messe : entrée, la lune est montée de Jacob de Haan ; Offertoire ; de la nécessité profonde de Jacob de Haan ; Communion, Méditation du même auteur avec un solo de tuba du jeune Clément Couty ; et en sortie, blue and green de Samuel Hazo.

Messe de Noël

Lundi soir 24 décembre, l'église de Saint Ignat a accueilli les fidèles à la messe de Noël, aux côtés du Père Terriac.



Les jeunes enfants ont été invités à participer activement en frappant dans leurs mains et en chantant le cantique « Donne la Paix » autour du prêtre. L'assemblée, sensible à cette ferveur, a repris le chant en chœur. Pour clôturer la cérémonie, « Il est le divin enfant » a été entonné par chacun, joyeux de fêter Noël.

Pastorale de la Santé

Une personne ne pense pas forcément à l'aumônerie catholique, au moment où elle est hospitalisée : elle pensera prioritairement aux soins à venir, dans un environnement étranger qui nécessite un sérieux effort d'adaptation. Il est donc important de rappeler, en amont, sur nos lieux de vie, l'existence de ces aumôneries hospitalières : tout hôpital, et la plupart des cliniques, en sont pourvus. De même, restons attentifs les uns aux autres dans nos quartiers, nos villages, notre paroisse, notre relais : toute personne, à fortiori si elle est malade ou vieillissante, est susceptible d'aller faire un séjour en clinique ou à l'hôpital. Il peut être utile de signaler cette personne afin que la visite de l'aumônerie puisse lui être proposée. La Pastorale de la Santé coordonne les aumôneries de cliniques, d'hôpitaux, de centres de rééducation. Elle travaille en lien étroit avec :

- le Service de l'Evangile aux Malades (SEM), qui assure des visites pour les personnes malades ou âgées à domicile ou dans les maisons de retraite,
- la Pastorale des Personnes Handicapées (PPH).

Contact : Michelle Borot 04-73-63-81-33

ESCCSM BASKET

SILENCE, ACTION... ON JOUE !



Ça pourrait commencer comme cela, un match de basketball ; à la manière d'un film de cinéma. Vous nous trouvez bien fantaisiste

? Nous allons vous prouver le contraire...

Un film c'est avant tout des acteurs ; le basketball c'est avant tout des joueurs : ni plus ni moins qu'une bande d'artistes qui fait son show devant un public. Leurs tenues de scènes sont des plus sportives : quoi de mieux qu'un short, un maillot et une paire de baskets ? Le décor est planté : l'enceinte d'une salle des sports ou un gymnase font l'affaire. Pour diriger ces acteurs, pardon ces joueurs, il leur faut un metteur en scène ; rôle que prennent très à cœur les entraîneurs. A la réalisation : un bureau efficace avec à sa tête un président et un vice-président qui définissent le cadre de l'histoire. En parlant de cadre, en voilà un qui rappelle les limites à ne pas dépasser sur un terrain : c'est l'arbitre. Telle une caméra il a l'œil sur le jeu des acteurs et siffle lorsque ces derniers ne suivent pas le scénario. Heureusement il a un script, le marqueur qui notifie tout ce qu'il se passe sur le terrain sur sa feuille de marque. A ses côtés le chronomètreur veille à la bonne maîtrise du temps. Lorsque l'arbitre siffle le clap de fin, les acteurs retournent dans leurs loges. Havre de concentration et de paix, c'est le passage obligé pour changer de costume ; on y laisse le personnage que l'on a incarné pendant plus de 40 minutes.

Seulement pour en arriver là, il a fallu trouver au préalable un producteur. Nous avons la chance et l'honneur d'en compter quatre pour notre troupe : ce sont les communes de Saint-Ignat, Surat, les Martres-sur-Morge et Chappes. Ils financent une bonne partie du tournage. L'autre moitié vient de la participation de généreux donateurs qui, par l'achat d'une case de gagne dinde, d'une carte de loto ou d'un repas à la soirée dansante font que notre troupe



perdre cette année encore.

Mais tout ceci n'est que la face émergée de l'iceberg. Pour en arriver à ce film, il a fallu que les metteurs en scène fassent répéter inlassablement le jeu des acteurs ; et l'on ne compte plus le nombre de fois que le scénario a dû être retouché ! Sans oublier le rituel de la promotion et les interviews avec les journalistes toutes les semaines pour espérer apparaître dans les colonnes de la presse locale. A ce moment-là, on en oublierait presque la longue phase de casting depuis la distribution des tracts dans les écoles, jusqu'à la prérentrée de septembre en passant par les séances découvertes estivales ! Mais tout ceci est balayé d'un trait lorsque brille la fierté dans les yeux des joueurs qui réussissent leur prise et marquent un panier ! La liasse s'empare alors de la salle, comble comme à chaque représentation, où les spectateurs vivent le film en 3 dimensions. La fin de l'histoire ? Personne ne la connaît à l'avance. Il faut suivre l'action jusqu'au générique pour en connaître l'issue. Oh elle fera des heureux mais elle fera aussi des déçus. Quand les lumières se rallumeront enfin, les spectateurs ne prendront pas tout de suite la direction de la sortie. Ils attendront les artistes et prendront plaisir à revivre avec eux les plus beaux moments du spectacle.



Donc oui, nous maintenons qu'un match de basketball, c'est comme un film de cinéma. Le tournage dure plusieurs mois, les entrées sont comptabilisées au box-office et si on a été vraiment bon, on a même droit à un César !

À CHAQUE TROUPE, SON METTEUR EN SCÈNE :

- ° U7 (4-6 ans) Murielle Veisz
- ° U9 (7-8 ans) Caroline Labbe et Julie Eveno
- ° U11 (9-10 ans) Audrey Pocris et Sophie Buisson
- ° U13 (11-12 ans) Sarah Planche et Mylène Cocheux
- ° U20 (17-19 ans) Clément Alexandre et Annick Person
- ° Seniors féminines Caroline Person

REPRÉSENTATION EN DIRECT !

Retrouvez les acteurs de l'Entente Sportive Champeyroux-Chappes-Surat-Les Martres, en coopération avec le Sporting Basket Club Ennezat-Joze, tous les samedis à la salle des sports de Chappes !

HOMMAGE

Notre club a perdu l'un de ses artistes l'été dernier. Christian PERSON a tiré sa révérence et s'en est allé plus haut ; là où la vue sur la scène et ses joueurs est imprenable. La saison 2013-2014 lui est dédiée. Chapeau l'Artiste !

ESCCSM Foot



Le bilan sportif pour la saison 2012/2013 est très contrasté face à l'accession de l'équipe I en Promotion mais qui a vu l'équipe II reléguée en 4^{ème} division suite à la restructuration des championnats qui s'est poursuivi

entraînant la relégation de trois équipes par poule. L'équipe II avait pour objectif le maintien mais elle a raté son début de championnat. Malgré un sursaut en début d'année elle a terminé 8^{ème} de sa poule avec 36 points, (4 victoires, 6 nuls, 8 défaites). Ce classement a provoqué malheureusement sa rétrogradation. Une saison qui va laisser des regrets car malgré les nombreuses blessures et absences, l'effectif de l'équipe 2 avait les moyens de se maintenir à ce niveau. L'équipe I avait pour objectif la montée. Dès le début de championnat, l'équipe I a montré ses ambitions. Les joueurs de l'équipe I ont su rester mobilisés durant toute la saison. La montée s'est jouée lors de la dernière rencontre à Cellule. L'équipe I termine 1^{ère} de sa poule avec 63 points, (14 victoires, 3 nuls, 1 défaite).

Au cours de l'assemblée générale du 23 juin 2013, la composition du bureau a été définie comme suit: Président M.GONCALVES José, secrétaire M.ALVAREZ Dominique,

trésorier M.SEGUIN Joël. Membres: MM.BOROT S., GIRARD A., GRENET R, LAROCHE T., LIABEUF C., POUGET C, VEXENAT Frédéric.

L'ESCCSM fait partie du Groupement Formateur Limagne et compte 26 licenciés au sein du Groupement. Le groupement a 150 licenciés et présente des équipes dans toutes les catégories, encadrées par 12 éducateurs diplômés. Le G.F.L. est une école de Foot labellisée par le District du Puy de Dôme. N'oublions pas que les jeunes sont l'avenir du club.

L'effectif en ce début de saison est de 67 licenciés dont 38 seniors. Cette année, l'équipe II a pour objectif de remonter. Le début de saison pour l'équipe II est conforme aux attentes.



Malgré de nombreux changements chaque dimanche, les résultats sont là. Actuellement 1ère de sa poule, l'équipe II doit maintenir ce niveau du jeu afin de parvenir à ses fins. L'équipe I doit assimiler son accession en Promotion. Handicapée par de nombreuses absences sur blessure, les résultats sont en dents de scie. L'équipe I est 6ème de sa poule.

Le championnat est encore long. L'objectif du maintien est atteignable mais l'ensemble des joueurs doit rester mobilisé.

Une nouvelle réflexion : le monde associatif est malade. Le nombre de clubs ne cessent de diminuer chaque année. Les difficultés sont nombreuses: manque de finances, de bénévoles. Cela est vrai dans le football mais également dans les autres sports. Le District du Puy de Dôme de Football a encore perdu

plusieurs clubs cette saison. Nous, les petits clubs, maintenons un lien associatif dans les communes, Nous continuerons à faire vivre l'Entente Sportive aussi longtemps que possible mais seul nous n'y arriverons pas. Nous rappelons à toutes les personnes qui souhaitent pratiquer le football au sein du club ou venir renforcer l'équipe dirigeante, qu'ils peuvent nous contacter soit au 06 89 39 89 86 ou au 04 73 63 87 67.

L'ensemble des joueurs et dirigeants remercie toutes les personnes qui par leur aide et soutien nous permettent de maintenir notre club en activité. Nous souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes et une très bonne année 2014.

Venez nous retrouver sur notre site Internet : champeyroux.footeo.com



Chasseurs de la société Saint Ignat-Tyrande-Buxerolles

Samedi 2 mars, les chasseurs de Saint Ignat-Tyrande-Buxerolles ont convié les propriétaires terriens pour un repas à la salle des fêtes.

45 convives ont partagé ce moment de détente et dégusté l'excellent menu à base de gibier, concocté par Roger, aidé par l'équipe des chasseurs.

Chasseurs de la société Champeyroux - Villeneuve-l'Abbé

Samedi 16 mars, la société de chasse Champeyroux-Villeneuve-l'Abbé a offert un savoureux banquet à ses sociétaires et aux propriétaires qui autorisent la chasse sur leurs terres.

Soixante-douze personnes étaient rassemblées pour l'occasion, à la salle des fêtes de Saint Ignat.

Ils ont partagé, dans une ambiance conviviale, un repas à base de gibiers préparé par les chasseurs.



“ SUR LES PAS DE ROMANE ”

ASSOCIATION «SUR LES PAS DE ROMANE»
2 rue de la Vallade - Tyrande
63720 SAINT IGNAT

Et surtout n'hésitez pas à appeler au 06 71 87 82 34 pour tous renseignements ou à contacter l'adresse mail: surlespasderomane@yahoo.fr.
Site internet : surlespasderomane.fr



LE CANTON D'ENNEZAT AU FIL DU TEMPS



Temps forts de l'année 2013 :

Lors du Comice agricole d'Ennezat, le 9 mars 2013, le Canton d'Ennezat au fil du Temps a réalisé une exposition sur le monde rural en reproduisant un

intérieur auvergnat et en présentant des reproductions de vieilles cartes postales ayant trait à l'agriculture. Le tout agrémenté par des vieux outils.

Le 20 avril 2013 à Surat s'est déroulée l'exposition artisanale du Canton.

Les nombreux visiteurs ont pu apprécier les créations différentes et variées des artistes de notre canton.

La prochaine exposition, au printemps 2014, nous permettra de vous faire découvrir de nouvelles créations.

En parallèle à cette exposition a été organisé un concours de pâtisseries. De nombreux participants ont apporté leur œuvre. Toutes les personnes présentes ont pu ensuite apprécier la beauté et la saveur des différents gâteaux qui ont été partagés et distribués, accompagnés du verre de l'amitié.



Le dimanche 6 octobre 2013, à la salle des fêtes des Martres-sur-Morge, a eu lieu le cinquième loto du Canton d'Ennezat au Fil du Temps.

C'est dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulé cet après-midi.



2014 sera l'année du centenaire du début de la 1^{ère} guerre mondiale. A cette occasion, l'association a commencé de collecter des informations liées à cet épisode de notre histoire. Aussi, si vous possédez des documents et petits objets se rapportant à cette période, nous vous serons reconnaissants de nous les prêter (les documents papier seront scannés, les originaux ne seront pas exposés). Une exposition sera organisée au printemps.

CONTACTS :

Isabelle Palmier : 04 73 33 26 85 et
M. F. Marchadier 04 73 63 89 67
SIEGE SOCIAL : Mairie d'Ennezat

COMPOSITION :

Présidente : Isabelle Palmier - Buxerolles
Vice-Présidente : Annick Davayat - Varennes-sur-Morge
Trésorière : M.F. Marchadier - Ennezat
Trésorier-Adjoint : Patrick Palmier - Buxerolles
Secrétaire : Martine Aniort - Ennezat
Secrétaire-adjointe : Michelle Simonet - Ennezat

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

MARCHEZ OU ROULEZ CONTRE LE CANCER : L'ASSOCIATION A 20 ANS CETTE ANNÉE

Le dernier dimanche du mois d'août, la Ligue contre le cancer (antenne d'ENNEZAT) organise « la marche contre le cancer ». Pour la commune de SAINT-IGNAT c'est place de l'Eglise que le départ est donné pour rejoindre ENNEZAT. En 2013, année du 20^{ème} anniversaire, un lâcher de ballons, place Etienne Clémentel à ENNEZAT, a été organisé pour marquer cet événement.

En famille, avec vos amis, vous avez répondu une nouvelle fois présents. Les marcheurs et les vététistes se sont retrouvés à la Salle Culturelle d'ENNEZAT pour le pot de l'amitié.

Les dons ont fait partie de notre recette qui s'élève cette année à 6 310 € pour le canton contre 6 910 € en 2012. En ce qui concerne les tulipes, c'est 13 000 bulbes qui ont été plantés et 98 000 tulipes cueillies. La Ligue contre le Cancer a reçu un

chèque de 34 000 € compte tenu d'un don de la Société Générale de 3000 € et du LIONS CLUB d'AMBERT de 500 €. Notre commune a connu cette année encore une baisse. Bien entendu nous comprenons les difficultés financières que chaque famille doit affronter mais il faut faire face à cette maladie qui ne laisse pas de répit (le cancer de la prostate c'est 1 homme sur 9 et le cancer du sein c'est 1 femme sur 9) aussi un don même modeste est le bienvenu. N'oubliez pas que les dons peuvent faire l'objet d'un reçu fiscal déductible des impôts.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles dans notre commune. Si vous souhaitez nous rejoindre faites vous connaître auprès d'une des trois personnes citées ci-dessous.

Tous nos vœux de bonne et heureuse année et de bonne santé.

Bernadette, Monique, Simone

VITAL'LIMAGNE

L'association VITAL'LIMAGNE entame sa 3^e année de vie et ses adhérents sont toujours aussi présents et motivés.

Les cours dispensés par Caroline et Sandrine sont diversifiés : renforcement musculaire ou aérobic. Leur complémentarité vous permet de garder la forme !

Les cours de Saint Ignat se déroulent les mercredis et jeudis soirs.

Alors si vous êtes intéressés, n'hésitez plus et courez vite voir notre blog : <http://vitallimagne.unblog.fr> pour connaître les horaires et les cours que nous proposons.

VITAL'LIMAGNE vous souhaite une excellente année 2014, en pleine forme.

LES ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens combattants réunis

Samedi 23 mars, les anciens combattants de la commune ont fait leur repas annuel au restaurant du « Pont de Joze ». Leurs épouses et M. le Maire se sont joints à eux. Dix-sept convives étaient au rendez-vous.



ECHOS DES VILLAGES ET DES RUES

Repas de Buxerolles et la Côte Rouge

Par un beau dimanche ensoleillé de juin (ce qui était rare cette année !), 55 convives habitants de Buxerolles, la Côte Rouge ainsi que leurs amis se sont retrouvés ce 16 juin, à la salle des fêtes de Buxerolles, pour le traditionnel repas de village.

A cette occasion, le four à bois a été allumé pour cuire pain, pommes de terre, viandes et tartes.

Cette année, l'atelier des loisirs créatifs du comité des fêtes avait peint de magnifiques aquarelles venues orner les menus. Ces derniers ont complété à merveille la décoration florale des tables.

Les festivités se sont terminées le lundi soir autour d'une soupe de poisson pour une soirée pleine de piquant (nos amis les moustiques s'étant invités !).



Repas de Villeneuve-l'Abbé

Le 7 juillet, une trentaine d'habitants de Villeneuve l'Abbé se sont retrouvés place du vieux Chêne pour partager le traditionnel repas d'été composé de plats préparés par tous les participants. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur autour de parties de pétanques animées et de balades autour du village. Tous les habitants de Villeneuve ont désormais RDV le 30 novembre pour le gargantuesque repas d'hiver et les fameuses parties de cartes. Que ce soit en hiver ou en été, les habitants de Villeneuve l'abbé sont toujours prêts pour partager un bon moment autour d'un repas succulent !



Repas de Saint-Ignat

Quarante trois personnes se sont retrouvées, ce 14 Septembre 2013, pour notre repas de village annuel, à St-Ignat.

Chacun y a apporté sa contribution pour nous proposer un repas qui changeait de l'ordinaire.

En effet, une champenoise a lancé les festivités, suivi d'une traditionnelle macédoine de légume avec sa terrine de poisson.

Le plat principal se voulait initiateur de goût avec un colombo maison.

Le framboisier et le poirier sont venus clore ce repas convivial.

La table était de bel effet avec les décorations de l'atelier créatif (cartes des menus et petits pots fleuris).

Le temps pluvieux n'a pas empêché les boulistes de passer ensemble cette journée, pendant que d'autres jouaient aux cartes ou papotaient.....



Une soirée crêpes est également en prévision pour les vacances de la Toussaint, afin d'adoucir les jours d'automne et pour se rassembler avant les grands froids!!!

Repas des Vallots

Le 25-26 mai 2013 se sont retrouvés les habitants de la Rue des Vallots pour leur traditionnel repas de quartier. Cet événement est devenu une véritable institution que grand doyen Bernard Boilon et petits Louis Chaput 9 mois ne manqueraient pour rien au monde !

Nous étions, cette année 37 résidents des Vallots à se retrouver le samedi à 12h pour prendre l'apéritif traditionnel qui marque le début du week-end !

Nous avons tous passé un moment fort de convivialité autour de repas copieux et bien arrosés. Quelques challenges sportifs sont venus ponctuer cette journée et il a fallu finir les restes le dimanche. Comme chaque fois, le dimanche a connu quelques désertions, fêtes familiales et fatigue obligent ! Nous n'avons pas encore fixé la fête du quartier pour 2014 mais vous pouvez être sûr que nous



arriverons à trouver une date commune pour festoyer ! Ce n'est pas pour dire mais nous descendons en droite ligne de ce village d'irréductibles Gaulois !

A bon entendeur salut !

Repas de Tyrande

Le 7 septembre 2013, les habitants de Tyrande se sont retrouvés autour du four à bois municipal pour un repas joyeux et animé. C'était aussi l'occasion d'accueillir les nombreux jeunes couples et leurs enfants nouveaux venus qui se joignent aux villageois. L'avenir du village est assuré !



La fête des voisins à Champeyroux

Quartier Rue du Lavoisier - Rue Hippolyte de Rochefort

Les proches voisins de ce quartier se sont réunis pour une première fête des voisins.

Malgré un temps maussade, l'événement s'est déroulé dans une ambiance très sympathique.

Quiches, pizzas, barbecues ont été appréciés bien à l'abri dans un garage de la rue. La fête s'est ainsi prolongée une partie de la nuit.



LE BLOC NOTES ADMINISTRATIF

Poison pour les rats

Le poison pour les rats est à la disposition des administrés aux ateliers municipaux ainsi qu'auprès des adjoints de leur village.

Éclairage public

L'entretien et les réparations de l'éclairage public sont réalisés par une entreprise spécialisée : FORCLUM qui est sous contrat avec la Municipalité.

Chaque intervention représente un coût, donc, par souci de gestion responsable, l'entreprise est sollicitée pour des réparations groupées.

Par conséquent, si vous constatez le mauvais fonctionnement d'un lampadaire (ampoule hors service ou qui clignote), n'hésitez pas à le signaler à un élu qui fera remonter l'information.

Déjections canines

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de ramasser les excréments de leurs fidèles compagnons lorsque ceux-ci sont faits sur la voie publique. Il a été remarqué que de nombreuses déjections se trouvaient aux abords de l'église. Il s'avère très désagréable de marcher dans une crotte de chien juste avant de se rendre à une cérémonie ! On en appelle donc au civisme et au respect de chacun.

Collecte des ordures ménagères

Les ordures ménagères (bacs verts) sont collectées tous les vendredis. La collecte sélective des emballages recyclables (bacs jaunes) a lieu un mardi sur deux.

Il est conseillé de sortir le bac la veille au soir du jour de la collecte. En dehors de ces jours et une fois la collecte faite, merci de bien vouloir rentrer votre bac chez vous, ceci pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

JE TRIE MIEUX :

Quand je n'ai pas d'autres solutions que de jeter, je le fais en suivant les consignes du SBA (SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE) car tous les déchets ne vont pas dans la même poubelle.

J'utilise les déchèteries pour les encombrants, déchets dangereux, déchets verts, etc.

J'utilise les poubelles sélectives pour les déchets recyclables et les déchets fermentescibles.

Je rapporte les D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques) en magasins ou déchèteries.

AVANT DE JETER, POSEZ VOUS LES BONNES QUESTIONS : MON DECHET EST-IL RECYCLABLE ? DANGEREUX ?

Tous les objets qui s'allument, clignotent, émettent des sons, bougent ou vibrent et qui contiennent des piles et accumulateurs : cartes d'anniversaire musicale, porte-clés qui clignote, etc. ne doivent en aucun cas être jetés à la poubelle mais être rapportés dans les magasins ou en déchèterie.

SACHEZ RECONNAITRE ET ORIENTER UN DECHET DANGEREUX :

Certains déchets sont dangereux à la fois pour l'environnement et pour la santé humaine (médicaments, seringues pour automédication, solvants, peintures...) Vous ne devez en aucun cas les jeter dans la nature ou dans les eaux usées (toilettes, lavabos).

Petit rappel sur la fin de vie des lingettes (hygiéniques ou d'entretien). Elles ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes. Elles occasionnent des pannes sur les pompes des stations qui représentent un surcoût pour la collectivité.

Règlement salles communales

Les salles de chaque village ainsi que le barnum peuvent être réservés, en fonction de leur disponibilité, exclusivement par des personnes résidant dans la commune. Pour cela, il suffit de s'adresser au responsable de chaque salle.

La location est pour une durée de 48h, toute journée supplémentaire entraînera une majoration de 30 €.

Une caution de 150 € est demandée lors de la réservation des salles de Villeneuve l'Abbé, Tyrande, Champeyroux et Buxerolles. Pour la salle polyvalente de St-Ignat, une caution de 200 € est demandée.

Le règlement des salles a été à nouveau modifié lors d'une

Salles	Responsables	Prix
Saint-Ignat	Philippe Cartailier	200 €
Buxerolles	Marie-Laure Redon	80 €
Champeyroux	Elie Malval	60 €
Tyrande	Jean-Pierre Bellan	60 €
Villeneuve l'Abbé	Jean-Claude Seguin	60 €
Barnum	Philippe Cartailier	30 €

séance du Conseil municipal afin d'insister sur le respect du voisinage.

Désormais en cas de nuisances sonores manifestes, le chèque de caution ne sera pas restitué et sera encaissé.

J'AI DES DÉMARCHES À FAIRE ET JE NE SAIS PAS OÙ M'ADRESSER ?

Carte d'identité	Validité 10 ans	Gratuite	MAIRIE DU DOMICILE
Carte d'identité en cas de		25 € timbre	
Passeport	Validité 10 ans	86,00 €	MAIRIE DU DOMICILE
Acte de naissance		Gratuit	MAIRIE DU LIEU DE NAISSANCE
Acte de mariage		Gratuit	MAIRIE DU LIEU DU MARIAGE
Acte de décès			MAIRIE DU LIEU DU DÉCÈS ou MAIRIE DU DERNIER DOMICILE
Union Libre			MAIRIE DU DOMICILE
PACS		Payant	ÉTUDE NOTARIALE
Copie du livret de famille		Gratuit	MAIRIE DU DOMICILE
Carte électorale		Gratuit	MAIRIE DU DOMICILE
Certificat d'urbanisme		Gratuit	MAIRIE OÙ SE SITUE LE BIEN
Déclaration préalable		Gratuite	MAIRIE OÙ SE SITUE LE BIEN
Permis de construire		Gratuit	MAIRIE OÙ SE SITUE LE BIEN
Permis de démolir		Gratuit	MAIRIE OÙ SE SITUE LE BIEN
Carte européenne		Gratuite	CPAM
Extrait casier judiciaire		Gratuit	Service-Public.fr
Certificat d'immatriculation		Payant	PRÉFECTURE/SOUS PRÉFECTURE
Copie du Permis de Conduire		Gratuit	PRÉFECTURE/SOUS PRÉFECTURE

ÉTAT CIVIL 2013

Naissances

DEVOREIX Jules Bruno	19.04.2013
FERREIRA Stella	20.04.2013
GIRARD Juliette Pascale Anita	31.05.2013
SAGNE Clément	14.06.2013
HORN Constance Françoise Lustitia	28.08.2013
SCHOTT Maxime	18.11.2013

Mariages

BAPT Christophe Daniel Nicolas et MCGUIRE Victoria Kathryn	09.03.2013
RIBAUT Guillaume Stéphane et SOUSTRE Clara Marie Suzanne	13.07.2013
CIBERT-GOTON Vincent et CROWLEY Catherine Mary	19.10.2013

Décès

ROYAT née AUDEBERT Anne-Marie	02.02.2013
DARBEAUD RAYMOND	03.03.2013
BODIMENT née SEGUIN Denise Marie Thérèse	03.05.2013
DUISSARD Jean-Claude Henri	23.05.2013
BREGHEON née FAUVET Edith Marie Andrée	03.06.2013
TREILLON Louis Robert	03.06.2013
CHEVALDONNAT Raymond Paul Joseph	02.09.2013

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2014

Associations de la commune de Saint-Ignat

10 janvier	Voeux de la Municipalité
12 janvier	Galette des rois « CCAS »
17 janvier	Assemblée générale « C.U.M.A. »
25 janvier	Banquet des Pompiers – Saint-Ignat - Saint-Laure - Surat à Saint-Ignat
01 février	Soirée dansante « ESCCSM Basket »
02 février	Thé Dansant « Amicale des Anciens pompiers » à Saint-Ignat
08 février	30 ^{ème} soirée potée « Comité des fêtes »
16 Février	Loto de l'École « Association des parents d'élèves » à Saint-Ignat
23 février	Concours de belote « Compagnons du Four » de Champeyroux à Saint-Ignat
01 mars	Vente de beignets « École publique et communale »
01 mars	Repas de la chasse « Saint-Ignat - Buxerolles - Tyrande »
15 mars	Repas de la chasse « Villeneuve-l'Abbé - Champeyroux »
22 mars	Matinée catechisme « Association paroissiale »
23 mars	Loto « ESCCSM Basket » à Saint-Ignat
29 mars	Soirée années 80 « Sur les pas de Romane »
05 avril	Nettoyage de printemps
08 mai	Armistice de 1945
11 mai	Marche & brocante au profit d'une association caritative « Comité des fêtes »
17 & 18 mai	Exposition sur la 1 ^{ère} Guerre Mondiale à Saint-Ignat « Canton au fil du temps »
24 mai	Journée de préparation des orties « Comité des fêtes »
07 juin	Repas de Tyrande
15 juin	Repas de Buxerolles
15 juin	Assemblée générale « Entente sportive du foot » à Villeneuve-l'Abbé
27 juin	Kermesse « École publique et communale » à Champeyroux
28 & 29 juin	Feux de la Saint-Jean « Compagnons du Four » à Champeyroux
29 juin	Fête du basket « ESCCSM Basket » aux Martres sur Morge
06 juillet	Repas d'été de Villeneuve-l'Abbé
12 juillet	Intervillages à Saint-Ignat
14 juillet	Fête nationale
19 juillet	Concours de pétanque « Entente sportive du foot » à Surat
31 août	Marché de la ligue contre le cancer
06 & 07 septembre	20 ^{ème} Fête Européenne de l'Ortie et 8 ^{ème} Journée du Miel « Comité des fêtes »
03 septembre	Challenge cycliste « Grand prix des orties »
20 septembre	Repas de Saint-Ignat
27 septembre	Loto « Sur les Pas de Romane »
28 septembre	Vide-grenier « Sur les Pas de Romane »
11 & 12 octobre	Fête du pain / Brocante - Vide-grenier « Compagnons du Four » à Champeyroux
18 & 19 octobre	Repas et foire produits d'auvergne « Sur les Pas de Romane »
24 octobre	Bourse aux jouets (dépôt des jouets) « Association des parents d'élèves »
25 & 26 octobre	Bourse aux jouets & vente de fleurs « Association des parents d'élèves »
08 novembre	Soirée crêpes - Habitants de Saint-Ignat
08 novembre	Repas dansant « Entente sportive du foot » aux Martres sur Morge
11 novembre	Armistice de 1918
23 novembre	Loto « Comité des fêtes »
06 décembre	Repas d'hiver de Villeneuve-l'Abbé
06 & 07 décembre	Marchés de Noël « Comité des fêtes »
12 décembre	Spectacle de Noël « École publique & communale » à Saint-Ignat
13 décembre	Repas de Noël « CCAS »
19 décembre	Tirage du gagne dinde « USCCSM Basket » à Saint-Ignat

Cette année encore, nous remercions toutes les personnes
qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin par
leur envoi d'articles et de photographies.
Grâce à ce travail collectif, nous espérons avoir retracé
au mieux la vie de la commune et
vous avoir apporté satisfaction.
Pour finir, nous vous souhaitons
à tous d'agréables fêtes de fin d'année
et nos meilleurs vœux pour 2014.

Marie-Laure Redon
Corinne Dru
Colette Nouhen
François Boileau

Mairie

Nouveaux Horaires du Secrétariat

Lundi de 14H à 18H
Mardi de 10H à 12H
Jeudi de 15H à 19H
le 1^{er} Samedi du mois de 10H à 12h00

Tél : **04.73.63.82.61** - Fax : **04.73.33.29.14**
Site Internet : <http://www.saint-ignat.fr>
E-mail : mairie.st.ignat@wanadoo.fr

Directeur de publication : Philippe Cartailier
Imprimerie : J'Imprime - 63800 Courmon d'Auvergne
Tirage : 475 exemplaires
Dépôt légal : 4^e trimestre 2013

Toute reproduction, même partielle des textes, photos ou toute autre pièce de ce bulletin,
par n'importe quel procédé que ce soit, est interdite.



Villeneuve-l'Abbé



Buxerolles



Champeyroux



La Côte-Rouge



Saint-Ignat



Tyrande